

**MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE LA RECHERCHE
ET DE LA TECHNOLOGIE**

—————
DIRECTION
DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

—————
Service des formations

—————
Sous-direction des formations professionnelles

Bureau de la réglementation
des diplômes professionnels

Arrêté portant création du baccalauréat professionnel
spécialité artisanat et métiers d'art, option ébéniste et
fixant ses modalités de préparation et de délivrance.

RECENSEMENT
E 980 2052 A

**LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE**

VU le décret n° 95-663 du 9 mai 1995 portant règlement général du baccalauréat professionnel
modifié par le décret n° 96-841 du 23 septembre 1996 ;

VU l'arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement en vue de la préparation du baccalauréat
professionnel, du brevet professionnel, du brevet de technicien supérieur ;

VU l'arrêté du 9 mai 1995 fixant les conditions d'habilitation à mettre en oeuvre le contrôle en cours
de formation en vue de la délivrance du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du
brevet de technicien supérieur ;

VU l'avis de la commission professionnelle consultative des arts appliqués en date du 18 mars 1997 ;

VU l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche du 15 juin 1998 ;

VU l'avis du Conseil supérieur de l'éducation du 2 juillet 1998,

A R R E T E

ARTICLE 1ER

La définition et les conditions de délivrance du baccalauréat professionnel, spécialité artisanat et
métiers d'art, option ébéniste sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

ARTICLE 2

Les unités constitutives du référentiel de certification du baccalauréat professionnel, spécialité artisanat et métiers d'art, option ébéniste, sont définies en annexe I au présent arrêté.

ARTICLE 3

L'accès en première année du cycle d'études conduisant au baccalauréat professionnel, spécialité artisanat et métiers d'art, option ébéniste, est ouvert :

a) en priorité aux élèves titulaires du diplôme suivant :

- CAP ébéniste

b) Sur décision du recteur, après avis de l'équipe pédagogique, peuvent également être admis les élèves :

- titulaires d'un BEP ou d'un CAP. autres que ceux visés aux a) ci-dessus ;

- ayant accompli au moins la scolarité complète d'une classe de première ;

- titulaires d'un diplôme ou titre homologué ou classé au niveau V ;

- ayant interrompu leurs études et souhaitant reprendre leur formation s'ils justifient de deux années d'activité professionnelle ;

- ayant accompli une formation à l'étranger.

Les candidats visés au b) font l'objet d'une décision de positionnement qui fixe la durée de leur formation.

ARTICLE 4

La formation se déroule pour partie en milieu professionnel.

La durée, les modalités, l'organisation et les objectifs de la formation en milieu professionnel au titre de la préparation du baccalauréat professionnel, spécialité artisanat et métiers d'art, option ébéniste, sont définis en annexe II du présent arrêté.

ARTICLE 5

L'organisation des enseignements et les horaires de formation sont fixés à l'annexe III du présent arrêté.

ARTICLE 6

Le règlement d'examen est fixé à l'annexe IV du présent arrêté.

La définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation est fixée à l'annexe V du présent arrêté.

ARTICLE 7

Pour l'épreuve obligatoire de langue vivante, les candidats ont à choisir entre les langues vivantes énumérées ci-après :

allemand, anglais, arabe littéral, arménien, cambodgien, chinois, danois, espagnol, finnois, grec moderne, hébreu moderne, italien, japonais, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, russe, suédois, turc et vietnamien.

L'interrogation n'est autorisée que dans les académies où il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. En cas d'impossibilité, le candidat sera autorisé par les recteurs concernés à subir l'interrogation dans une académie où celle-ci pourra avoir lieu.

Les candidats peuvent choisir au titre de l'épreuve de langue vivante facultative les langues énumérées ci-après :

allemand, amharique, anglais, arabe dialectal, arabe littéral, arménien, berbère, bulgare, cambodgien, chinois, danois, espagnol, finnois, grec moderne, hébreu moderne, hongrois, islandais, italien, japonais, laotien, malgache, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, roumain, russe, serbo-croate, suédois, tchèque, turc, vietnamien, basque, breton, catalan, corse, gallo, occitan, tahitien, langues régionales d'Alsace, langues régionales des pays mosellans, langues mélanésiennes (ajië, drehu, nengone, paicî).

Cette interrogation n'est autorisée que dans les académies où il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent.

ARTICLE 8

Pour chaque session d'examen, le ministre chargé de l'éducation nationale arrête la date de clôture des registres d'inscription et le calendrier des épreuves écrites obligatoires.

La liste des pièces à fournir lors de l'inscription à l'examen est fixée par chaque recteur.

ARTICLE 9

Chaque candidat précise, au moment de son inscription, s'il présente l'examen sous la forme globale ou sous la forme progressive, conformément aux dispositions des articles 25 et 26 du décret susvisé. Le choix pour l'une ou l'autre de ces modalités est définitif.

Il précise également l'épreuve facultative qu'il souhaite subir.

Dans le cas de la forme progressive, le candidat précise les épreuves ou unités qu'il souhaite subir à la session pour laquelle il s'inscrit.

Le baccalauréat professionnel, artisanat et métiers d'art, option ébéniste est délivré aux candidats ayant passé avec succès l'examen défini par le présent arrêté, conformément aux dispositions du titre III du décret du 9 mai 1995 précité.

ARTICLE 10

Les correspondances entre les épreuves de l'examen du baccalauréat professionnel, section artisanat et métiers d'art option ébéniste défini par l'arrêté du 27 septembre 1990 modifié portant création de ce baccalauréat professionnel et les épreuves et unités de l'examen défini par le présent arrêté sont fixées à l'annexe VI du présent arrêté.

La durée de validité des notes égales ou supérieures à 10 sur 20 obtenues aux épreuves de l'examen du baccalauréat professionnel précité dont le candidat demande le bénéfice est reportée, dans les conditions prévues à l'alinéa précédent, dans le cadre de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté conformément à l'article 18 du décret précité et à compter de la date d'obtention de ce résultat.

ARTICLE 11

La dernière session du baccalauréat professionnel, section artisanat et métiers d'art option ébéniste organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 27 septembre 1990 précité aura lieu en 1998. A l'issue de cette session, les dispositions de cet arrêté relatives à l'option ébéniste sont abrogées.

La première session du baccalauréat professionnel, spécialité artisanat et métiers d'art option ébéniste, organisée conformément aux dispositions du présent arrêté aura lieu en 1999.

ARTICLE 12

Le directeur de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à PARIS, le

29  P. le Ministre et par délégation
Le Directeur de l'enseignement scolaire

Bernard TOULEMONDE

N.B. Le présent arrêté et ses annexes III, IV et VI seront publiés au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale (BOEN) vendu au prix de 14 F, disponible au Centre national de documentation pédagogique - 13 rue du Four 75006 PARIS ainsi que dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique. L'arrêté et ses annexes seront diffusés par les centres précités.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Spécialité Artisanat et métiers d'art

option : Ebéniste

SOMMAIRE		Pages
ANNEXE I	Référentiel des activités professionnelles	6
	Référentiel de certification	22
	Unités constitutives du référentiel de certification	86
ANNEXE II	Formation en milieu professionnel	97
ANNEXE III	Horaires	101
ANNEXE IV	Règlement d'examen	103
ANNEXE V	Définition des épreuves	105
ANNEXE VI	Tableau de correspondance des épreuves et unités	130

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

ANNEXE I

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

**RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS
PROFESSIONNELLES**

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

INVENTAIRE DES ACTIVITES

ANALYSE DE LA DEMANDE

Prise et transmission de données

DEFINITION DU PRODUIT

Etude et communication technique

DEFINITION DES METHODES

Préparation

Planification de la réalisation d'ou ouvrage

MISE EN OEUVRE

Lancement

Exécution

GESTION

Suivi

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

- - FONCTION = Analyse de la demande
- ACTIVITE = Prise et transmission de données

TACHES

- Identifier la situation ;
- Identifier les sources d'information ;
- Sélectionner les informations nécessaires ;
- Classer les informations nécessaires ;
- Transmettre les informations nécessaires.

CONDITIONS DE REALISATION

a) DONNEES

- Informations :
 - Origines :
 - les désirs exprimés par le client (document non contractuel)
 - un cahier des charges
 - des croquis situant les orientations générales
 - des plans, descriptifs, catalogues, planning, moyens de production disponibles
- Moyens :
 - CONVENTIONNELS =
 - Oeil, archives (dessins, photos, gravures..., historiques d'ordre général des spécifiques)
 - INFORMATISES :
 - Base de données, fichier
- Matière d'oeuvre :
 - informations techniques, technologiques, institutionnelles documents contractuels, réglementation, D.U.T. (document technique unifié) - norme ...
- Méthodes :
 - PROCESSUS :
 - PROCEDES :
 - Analyses visuelles,
 - Communication orale (dialogue - entretien - réunion de groupe ...)
 - Relevé de mesures (croquis, plans, notes)

b) LIEU

- Autres sites avec le client le prescripteur, le sous-traitant le fournisseur
- Chantier
- Atelier

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

c) ENVIRONNEMENT

- Relations / liaisons :
PERSONNES : Client, prescripteur, , chef d'entreprise
de chantier, de service ...; Administrations et organismes

- FONCTIONS : Direction entreprise, administratives.
Fonctions "Etude" "Méthode" "Qualité"
"Commerciale".

RESULTATS ATTENDUS

- Conformité de la tâche :
 - Prise en compte des exigences exprimées / redéfinies / fournées au double plan esthétique et technique
 - Prises de données et transmissions fiables, pertinentes, exploitables
- Respect des informations confidentielles.

- Productivité :
 - Optimisation des méthodes (rapport temps / coût)
 - Optimisation des temps de réponse
 - respect des délais

- Sécurité :
 - Prise en compte des règles de sécurité.

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

FONCTION = Mise au point et définition du produit
ACTIVITE = Etude et communication technique.

TACHES

- Etablir les relations entre les données et les solutions esthétiques / techniques ;
- Comparer des solutions mettant en jeu des concepts esthétiques et des techniques de réalisation ;
- Rechercher des solutions innovantes ;
- Choisir une solution ;
- Traduire une solution par le graphisme, le conducteur, le jeu de l'éclairage, la maquette

a) DONNEES

- Informations : provenant
 - 1)- d'une analyse de l'existant ou d'éléments de référence (écrits, dessins, relevés, prototype, maquette ...)
 - 2)- de clients, de concepteurs, de services ;
 - 3)- d'une connaissance de l'histoire de l'art et de styles, de l'histoire des techniques ;
 - 4)- d'une connaissance des normes, de produits (catalogues), de l'outillage et des matériels disponibles.
 - 5)- d'une connaissance des moyens humains et des capacités disponibles dans l'entreprise.

- Moyens :

- CONVENTIONNELS : Outils graphiques, conventionnels propres au dessinateur et au technicien ;
- INFORMATISES : Matériels informatiques, logiciels, base de données

- Matière d'œuvre :

- Codes et langages.

- Méthodes :

- Traitement des données, permettant de :
situer, comparer, associer, choisir et : évaluer, critiquer, argumenter ... les choix / les solutions.

b) LIEU

- Atelier ;
- Entreprise (bureau d'études).

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

c) ENVIRONNEMENT

- Relations / Liaisons :
- PERSONNES : Client, maître d'oeuvre, chef d'entreprise, équipe de production ;
- SERVICES : Services Administratifs et / ou commerciaux ;
- FONCTIONS : Direction entreprise
Fonctions "Etude" "Méthode" "Qualité" "Commercial"...

RESULTATS ATTENDUS

- Conformité de la tâche :
- Information exploitable et répondant aux attentes esthétiques fonctionnelles et aux contraintes, techniques ;
- Pertinence et clarté des documents de valorisation ou de fabrication du produit ;
- Respect de la normalisation du langage ou du code utilisé (Normes, DUT spécificités d'entreprise) ;
- Prise en compte de la qualité (analyse de la valeur, solutions innovantes ;
- Productivité - Temps / coût :
- Respect des temps ;
- Pertinence et optimisation des supports techniques d'information (documents, plans) ;
- Recherche du moindre coût ;
- Esprit d'équipe.

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

FONCTION = Méthode
ACTIVITE = Préparation

TACHES

- Définir la matière d'oeuvre ;
- S'assurer de la disponibilité des matériels, outillages, moyens humains, etc ...
- Définir les processus ;
- Etablir les documents de fabrication et de suivi.

CONDITIONS DE REALISATION

a) DONNEES

- Informations :
 - Liées aux moyens humains
 - Liées à la matière d'oeuvre (disponibilité, quantité etc...)
 - Liées à la charge matérielle (disponibilité de matériels, etc...)

- Moyens :
 - Moyens conventionnels ou informatisés :
 - . Logiciels de stocks
 - . Logiciels de simulation et d'optimisation de matière ;
 - . Logiciels de gestion de production, de suivi d'atelier, etc...

- Matière d'oeuvre :
 - Informations relevant des travaux : antérieurs et similaires
 - Documents d'exploitations spécifiques à l'entreprise.

- Méthodes :

- PROCESSUS :
 - Regroupement par familles de pièces, utilisation de gammes existantes ;
 - Création de gammes, minimisation des en-cours.

b) LIEU

- Atelier ou entreprise.

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

c) ENVIRONNEMENT DE L'ENTREPRISE

- Relations / liaisons :
- PERSONNES : Agents de production et tout personnel d'accompagnement , chef d'entreprise ;
- SERVICES : Administratifs, fabrication ...
- FONCTIONS : Etudes et fabrication.

RESULTATS ATTENDUS

- Conformité de la tâche :
- Pertinence et exploitabilité des documents.

- Productivité - Temps / coût :
- Respect des temps prévus (processus, procédés et montage de l'ouvrage) ;
- Solutions technologiques choisies en terme de procédés.

- Sécurité :
- Prise en compte de la sécurité dans l'élaboration des processus (procédés et montages).

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

FONCTION : Méthode
ACTIVITE : Planification de la réalisation d'un ouvrage

TACHES

- Définir le volume de travail :
- en temps,
- en moyens humains,
- en matériel
- en matières

CONDITIONS DE REALISATION

a) DONNEES

- Informations :
 - Liées aux moyens humains,
 - Liées aux matériels (outillages),
 - Liées aux produits (approvisionnements ...)
 - Liées aux travaux en cours,
 - Liées aux clients, sous-traitements, (autres corps d'état)
 - Liées aux contraintes d'ateliers et de chantier (lieux, accès ...)
- Moyens :
 - Plannings, outils informatiques (logiciels, fichiers ...)
- Matière d'oeuvre :
 - Informations de temps unitaire, recueil des temps, qualifications ...
- Méthodes :
 - PROCESSUS :
 - RECHERCHES : Par calcul et comparaison, par simulation,

b) LIEU

- Ateliers et chantier

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

c) ENVIRONNEMENT DE L'ENTREPRISE

- Relations / liaisons :
 - PERSONNES : Client, chef d'entreprise, encadrement, sous-traitants ...
 - SERVICES : Administratifs, commerciaux, production...
 - FONCTIONS : Commerciale, fabrication ...

RESULTATS ATTENDUS

- Conformité de la tâche :
- Respect des délais
- Utilisation rationnelle et équilibre des charges :
 - . moyens humains
 - . moyens matériels.
- Méthodes et démarches :
- Dialogue, qualité de la relation.
- Productivité - Temps / coût :
- Respect des temps
- Approvisionnements minimisés par rapport à leur utilisation

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

FONCTION = Méthodes et mise en oeuvre
ACTIVITE = Lancement : Fabrication - Mise en place

TACHES

- Contrôler les stocks,
 - Vérifier la conformité :
- des approvisionnements, (matière et sous-traitance)
- de l'environnement du chantier.
 - Rendre compte, ajuster les besoins,
 - Distribuer les charges :
- personnels,
- machines,
- nature du travail.
 - Organiser les relations entre les postes de travail.

CONDITIONS DE REALISATION

a) DONNEES

- Informations :
 - Venant de la préparation :
 - . consignes diverses,
 - . observations du clients, observations sur le site.
- Documents de fabrication et de mise en place , sécurité.
 - Moyens :
 - Plans, fiches techniques, feuilles de débit, de journée ...
 - Matière d'oeuvre :
 - Matériaux, matériels, documents techniques ...
 - Méthodes :
 - PROCESSUS :- Prise et traitement de données.
 - PROCEDES :- , enchaînement, consignes.

b) LIEU

- Atelier, chantier.

c) ENVIRONNEMENT

- Relations : Liaisons :
 - PERSONNES : - Chef d'entreprise, chefs d'atelier, de chantier, personnels de production, prescripteur...
 - SERVICES : - Commerciaux, études, administratifs.
 - FONCTIONS : - Appats, méthodes, fabrication.

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

RESULTATS ATTENDUS

- Conformité de la tâche :
- Pertinence et exactitude des vérifications.
- Qualité de l'initiative liée à des aléas, changement de données et / ou de contraintes.
- Clarté des informations transmises.

- Méthodes et démarches :
- Qualités relationnelles.

- Sécurité :
- Précision et clarté des consignes de sécurité.

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

FONCTION = Mise en oeuvre
ACTIVITE = Exécution : Fabrication - Mise en place

TACHES

- Régler les matériels,
- Réaliser les montages,
- Réaliser tout, ou partie d'ouvrage à l'atelier,
- Réaliser la mise en oeuvre partielle ou complète sur site,
- Contrôler quantitativement, qualitativement :
 - les produits,
 - les matériels,
 - l'environnement.
- Rendre compte des informations et observations,
- Apporter des solutions de correction, de modification et d'optimisation.

CONDITIONS DE REALISATION

a) DONNEES

- Informations :
 - Visuelles, écrites :
 - . descriptif, plan, croquis, fiche devis
 - . définition du produit.
 - Moyens :
 - Matériels conventionnels, automatisés, informatisés.
 - Matière d'oeuvre :
 - Matériaux, composants, documents techniques.
 - Méthodes :
 - PROCESSUS : - Unitaire ou en série.
 - RECETTES : - Conventionnels, innovants.

b) LIEU

- Atelier, chantier.

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

c) ENVIRONNEMENT

- Relations / liaisons :
- PERSONNES : - Chef d'entreprise, chefs d'atelier, de chantier, personnels de production.
- SERVICES : - De maintenance, de sécurité, autre corps d'état.
- FONCTIONS : - Méthodes et achats - Service après vente....

RESULTATS ATTENDUS

- Conformité de la tâche :
- Produit conforme :
 - . qualité,
 - . respect de l'environnement,
 - . pertinence, qualité, exploitabilité du rendre compte,
 - . proposition de solutions d'améliorations ultérieures.
- Productivité - Temps / coût :
- Respects des temps et coûts.
- Sécurité :
- Application,
- Surveillance de la mise en oeuvre des consignes de sécurité

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

FONCTION : GESTION - Service Après-Vente
ACTIVITE : Suivi :
- de fabrication,
- de mise en place

TACHES

- Gérer :
les approvisionnements,
les délais,
la qualité,
la maintenance,
la garantie du bon fonctionnement
une équipe (*).
- Assurer le suivi des travaux.
- Rendre compte des informations, des situations.

CONDITIONS DE REALISATION

a) DONNEES

- Informations sur :
 - les compétences des personnels,
 - les délais,
 - les matériels et produits : documents techniques
 - les fournisseurs : catalogues, adresses....
 - la réglementation.
 - les normes
- Fichiers, outils informatiques.
- Matière d'œuvre :
 - Informations, documents, observations, communication (dialogue, entretien....).
- Méthodes :
 - PROCESSUS = - Prise et traitement de données, travail en équipe.
 - PROCEDES = - Conventionnels (compte-rendu, ...)
- Informatisés (logiciels, fichiers),
- Travail de groupe (cercle de qualité ...)

b) LIEU

- Atelier, chantier.
- Autres sites : avec le client, le prescripteur, sous-traitant

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

c) ENVIRONNEMENT

- Relations / liaisons :
- PERSONNES : Chef d'entreprise, chefs d'atelier, de chantier, clients, personnels de production....
- SERVICES : Administratif, bureau de contrôle, fournisseurs, service assurance qualité....
- FONCTIONS : Commerciale, méthode, S.A.V.....

RESULTATS ATTENDUS

- Conformité du produit de la tâche :
- Produit conforme en coût, qualité, délais,
- Informations fiables, pertinentes, exploitables.

- Productivité - temps / coût :
- Respect des prévisions.

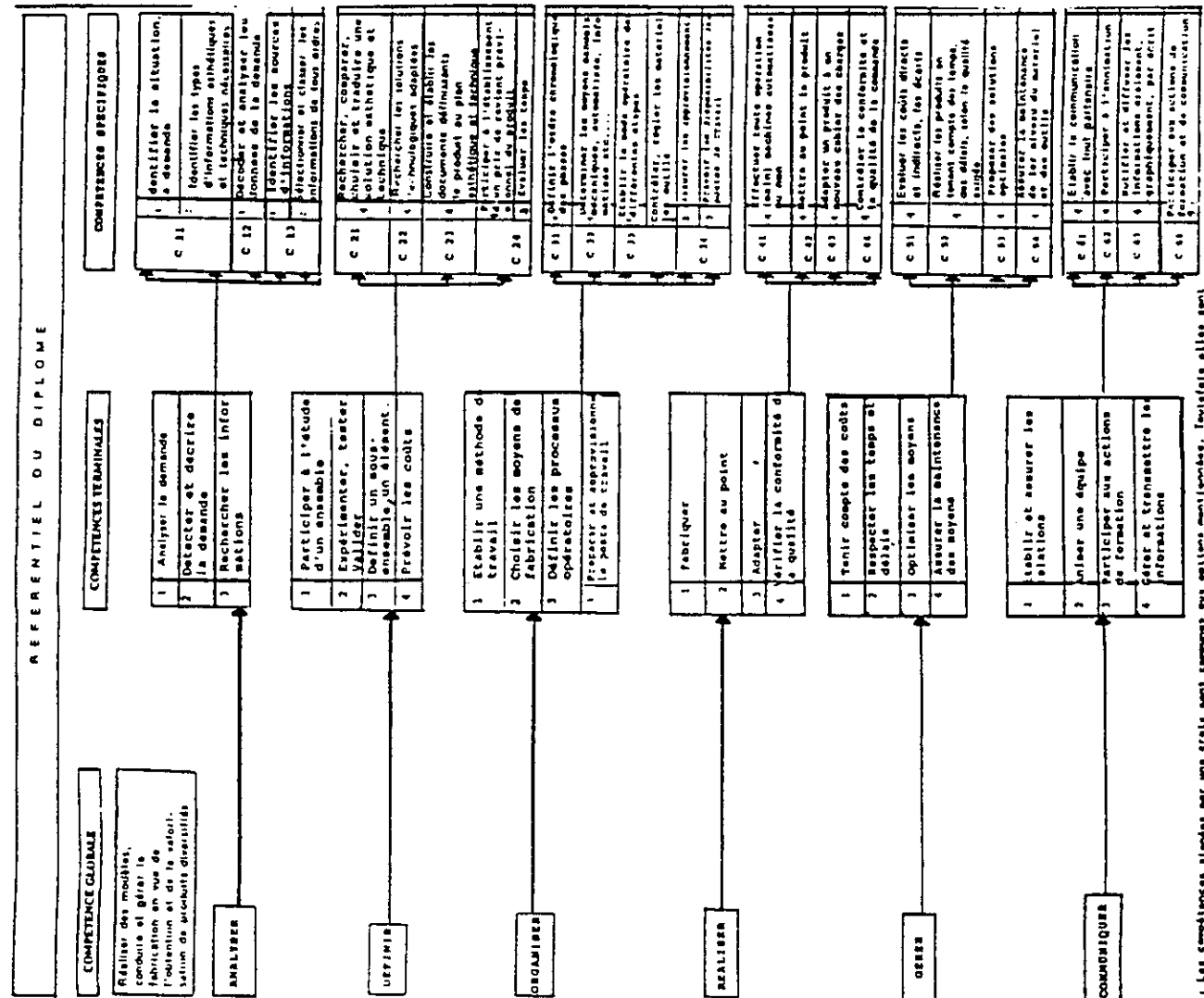
- Sécurité :
- Absence d'accidents du travail, prévention en ce qui concerne les maladies professionnelles.

(*) Une équipe au sens d'une entité variable suivant l'entreprise (exemple: une équipe de 3 personnes).

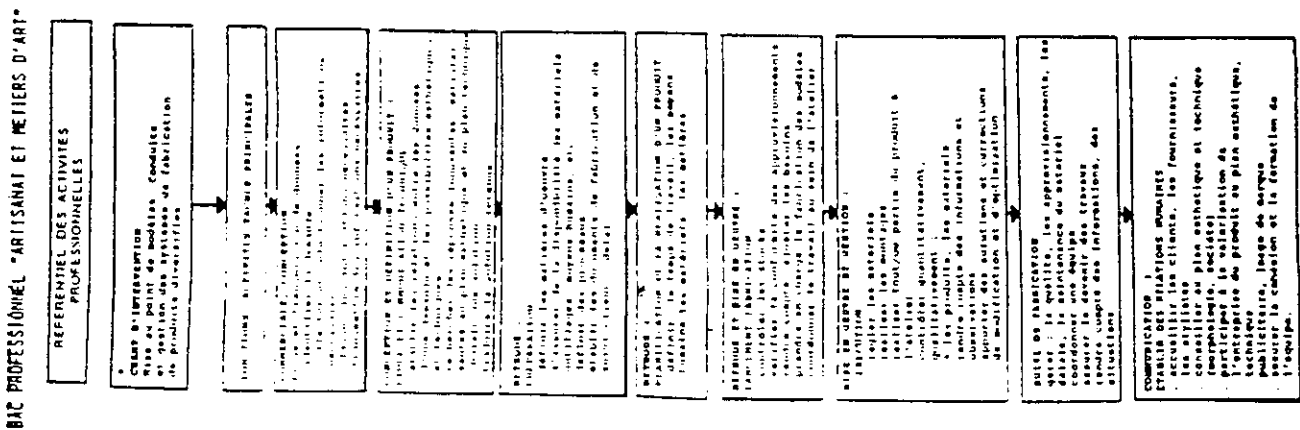
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART



M.B. : Les compétences alignées par une croix sont communes aux métiers mentionnés, tandis que celles alignées sont mises en œuvre dans des contextes différents et utilisant des supports différents.



**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C1		
C11-1	Identifier la situation, la demande.	
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Informations orales ou écrites : <ul style="list-style-type: none"> .échange, observation .croquis de styliste /perspectives .catalogues .échantillons .cahier de tendances .dessins techniques .plans, normes .documents publicitaires .prototypes .modèles maquettes - Moyens matériels <ul style="list-style-type: none"> .planning .outillage de prise de mesures, de relevé de vérification .documents de sécurité .fichiers iconographiques .tous supports de communication y compris les supports informatisés .réalisations précédentes 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les souhaits les attentes, les demandes - Analyser et interpréter les données : <ul style="list-style-type: none"> .orales/écrites/graphiques .morphologiques .documentaires .techniques - Comparer la situation avec les demandes au plan : <ul style="list-style-type: none"> .esthétique .technique (qualité délais) .économique - Noter les informations esthétiques et techniques sous forme de : <ul style="list-style-type: none"> .croquis/figurines .schémas .mètres .échantillonnages .spécifications - Décoder un planning de fabrication - Relever et/ou vérifier les informations nécessaires à la réalisation de la demande 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations morphologiques, esthétiques techniques, économiques observables ou exprimées sont : <ul style="list-style-type: none"> .notées exactement .exploitables .complètes .effectuées dans le temps imparti -L'analyse des besoins est menée avec méthode et précision -Les moyens sont utilisés : de manière rationnelle.

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C1		
C11-2		
Identifier les types d'informations esthétiques et techniques nécessaires		
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussites
<ul style="list-style-type: none"> - Situation d'observation et de communication orale : <ul style="list-style-type: none"> .observation/analyse du client .des souhaits réels formulés/reformulés .des références esthétiques et techniques: <ul style="list-style-type: none"> - croquis, photographies, échantillons... - documents techniques (descriptifs, normatifs, devis...), iconographiques - moyens publicitaires : dépliants, affiches, films, catalogues - études de marché, études sociologiques, expositions 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les solutions esthétiques et techniques analogues .complémentaires - Identifier les références culturelles et sociales : <ul style="list-style-type: none"> .sélectionner le type d'information utile (cible) .prendre en compte les contraintes - Identifier le type d'information manquante - Proposer des informations complémentaires en référence à des critères esthétiques et techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - L'identification est complète et justifiée au plan esthétique et technique - La classification des divers types d'information est correcte - Les références iconographiques sont variées, pertinentes, leur choix est justifié
C12-1		
Décoder et analyser les données de la demande		
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Informations concernant au plan esthétique et technique : <ul style="list-style-type: none"> .la nature du produit .la destination du produit .la fonction du produit .la matière d'oeuvre .l'estimation du produit (coût) - Croquis, modèles, maquettes, dessins techniques d'ensemble et/ou de sous ensemble, cahier de tendances, cahier des charges, catalogues, échantillons, dessin de mise en situation, maquette 	<ul style="list-style-type: none"> - Lire et interpréter : <ul style="list-style-type: none"> .un croquis, une perspective, un schéma... .les codes et langages plastiques et techniques .les documents iconographiques de référence .un volume sur un support en 2D et/ou 3D - Identifier les éléments et leurs liaisons - Identifier les contraintes esthétiques, techniques, économiques - Préciser les conditions d'usage et les caractéristiques du produit ou de l'élément au plan esthétique, et technique - Identifier au plan de la communication les concepts informatifs ou valorisants les plus significatifs. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'interprétation des documents est exacte - Les codes et langages esthétiques et techniques sont traduits avec exactitude - Les conditions, les contraintes et les caractéristiques sont identifiées.

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C1		
C13-1	Identifier, les sources d'informations	
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Situation d'observation de différentes sources d'information et/ou de documents de référence - Recherche d'informations complémentaires - Références historiques et contemporaines relatives : <ul style="list-style-type: none"> .aux styles, aux tendances (modes) .aux moyens de communication et de promotion - Documents techniques de définition du produit et/ou de mise en oeuvre - Sources : documentation traditionnelle et/ou informatisée <ul style="list-style-type: none"> .salons professionnels .organisations professionnelles .chambres consulaires .centres d'études techniques .revues .minitel .musées .bibliothèques 	<ul style="list-style-type: none"> - Inventorier, identifier les sources d'information iconographiques et techniques - Rechercher des références iconographiques et techniques : <ul style="list-style-type: none"> .analogues .complémentaires - Situer les références iconographiques et techniques sélectionnées - Exploiter les ressources d'une documentation : <ul style="list-style-type: none"> .traditionnelle .informatisée - Identifier, interpréter <ul style="list-style-type: none"> .les désignations normalisées .les codifications documentaires - Utiliser les sources informatiques et télématiques - Regrouper, classer les informations techniques et iconographiques - Concevoir une présentation organisée plastiquement - Choisir les sources à retenir en fonction des demandes et/ou contraintes 	<ul style="list-style-type: none"> - Les sources d'information sont identifiables - Les informations retenues sont : <ul style="list-style-type: none"> .exactes .bien situées historiquement .en adéquation avec la demande - Les sources d'informations sont exploitables

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

CI		
C13-2	Sélectionner et classer les informations de tous ordres	
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Direction de recherche définissant les caractères formels et techniques d'un produit - Documentation sélectionnant des informations d'ordre esthétique et technique : <ul style="list-style-type: none"> - Croquis, dessins de définition, photographies, cahiers de tendance, cahier des charges d'ensemble ou de sous-ensemble... 	<ul style="list-style-type: none"> - Lire, interpréter les codes de représentation esthétiques et techniques caractérisant le produit - Inventorier les composants/éléments formels et leurs déclinaisons - Identifier les contraintes et/ou les caractères d'un style, d'une tendance - Identifier les rapports forme/fonction (morphologie/ergonomie..) - Comparer les solutions envisageables en fonction des constats - Choisir une solution adaptée à la demande aux contraintes - Regrouper, classer les éléments d'information et concevoir une présentation plastiquement organisée en vue d'une exploitabilité 	<ul style="list-style-type: none"> - les codes de représentation esthétiques symboliques et techniques sont correctement identifiés - La sélection et le classement des éléments d'information est justifié à l'aide de croquis, schémas, documents techniques complets et explicites - Les analyses prennent en compte les contraintes et sont présentées de façon : <ul style="list-style-type: none"> .lisibles .exploitables/réalisables - Le temps imparti est respecté

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C2		
C21-1 Rechercher, comparer, choisir et traduire une solution esthétique et technique		
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<p>Données écrites, orales, iconographiques, esthétiques et techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> -contraintes liées à <ul style="list-style-type: none"> .l'ergonomie .la morphologie .la fonction .la matière d'oeuvre .aux possibilités techniques de fabrication .au délai à respecter .aux approvisionnements -documentation/dossier <ul style="list-style-type: none"> .esthétique/historique propre à l'entreprise .technique et informatique <p>Moyens de traduction</p> <ul style="list-style-type: none"> - visuels et matériels (croquis, figurines, perspectives, échantillonnages, modèles, maquettes, patrons, calibres, gabarits...) - traditionnels, informatiques, matériel du dessinateur .scanner, logiciel, .table traçante, .imprimante couleur 	<ul style="list-style-type: none"> -Inventorier les critères devant définir le produit au plan esthétique et technique -Reconnaître les types d'organisation -Proposer plusieurs solutions et les comparer au plan <ul style="list-style-type: none"> .esthétique .ergonomique .fonctionnel .technologique .économique -Justifier les choix et/ou les propositions d'ordre esthétique et technique -Exprimer sans ambiguïté ses intentions par tous moyens moyens de traduction plastique en : <ul style="list-style-type: none"> .donnant toutes informations visualisant ses propositions .respectant les normes et contraintes morphologiques / circonstancielles / économiques / techniques 	<ul style="list-style-type: none"> -L'observation, l'analyse, le choix des critères, sont exacts -les choix esthétiques sont compatibles avec les données -L'argumentation est de qualité, la terminologie est précise. -Les documents établis sont lisibles et exploitables -Les contraintes ergonomiques, morphologiques, esthétiques, et techniques sont respectées -La cohérence entre la description orale ou écrite et la traduction esthétique est respectée

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C2		
C22-1	Rechercher les solutions technologiques adaptées	
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<p>Données écrites, orales, graphiques Éléments du dossier technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> .figurine, croquis .dessin de définition .échantillons .planning <p>Délais à respecter</p> <p>Documentation technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> .fiche technique, de mesure, informatisée ou non .observations concernant la clientèle et/ou l'environnement <p>Base de données : (fichier, logiciel, catalogue...)</p>	<p>Inventorier sur fiches informatiques ou non les caractéristiques relatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> .aux produits .aux matières .à la qualité <p>Comparer la solution sur le plan :</p> <ul style="list-style-type: none"> .morphologique .ergonomique .esthétique .technique .économique <p>Expérimenter, tester différentes solutions technologiques</p> <p>Choisir et/ou proposer les :</p> <ul style="list-style-type: none"> .manières. .fournitures .composants .accessoires <p>Justifier les propositions</p>	<p>Les choix sont pertinents et compatibles avec les données (conditions, contraintes délais..) :</p> <p>La réalisation technique est conforme à la demande</p>

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C2		
C23-1	Etablir et construire les documents définissant le produit au plan esthétique et technique	
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<p>Eléments du dossier technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> .figurine/croquis .schéma .projet (échelle) .dessin partiel .document avec les procédés de fabrication .échantillons <p>Base de données</p> <p>Contraintes liées :</p> <ul style="list-style-type: none"> .aux matières .aux matériels .à l'environnement de production <p>Normes en vigueur</p> <p>Résultats d'essais techniques</p>	<p>Traduire les formes du produit en tenant compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> .de l'ergonomie .de la morphologie .de l'esthétique .des processus de fabrication liés aux techniques, à la qualité <p>Etablir et rédiger les documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> .épure .dessin de définition, de fabrication .dessins partiels complémentaires .nomenclature .plan de coupe/de débit .gamme de montage/d'usinage <p>manuellement et sur matériel DAO et/ou CAO-CFAO</p> <p>Construire et modifier un produit par association d'éléments référencés et/ou sous-traités</p>	<p>- Le produit est défini sans ambiguïté</p> <p>Les tracés et les documents graphiques et/ou écrits sont exécutés avec précision</p> <p>Le travail réalisé est en conformité avec les principes ergonomiques, la morphologie, l'esthétique et la qualité</p>

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C2		
C24-1		
Participer à l'établissement d'un prix de revient prévisionnel du produit		
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<p>A) Connaissance des paramètres directement liés à la fabrication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier technique complet - Prix d'achat des matières et des fournitures (hors taxe) - Marge de perte - Marge bénéficiaire - Prix de vente horaire (hors taxe) 	<p>Déterminer les éléments intervenant dans le prix de revient</p> <p>Etablir un devis prévisionnel</p>	<p>L'analyse est complète</p> <p>Le devis est en adéquation avec les travaux à réaliser et tient compte du marché et des objectifs de rentabilité.</p>
<p>B) Notions concernant les autres paramètres à prendre en compte pour établir un prix de revient prévisionnel</p>	<p>Distinguer les différents paramètres nécessaires pour établir un devis</p>	<p>L'étude et l'appréciation de cas précis est vraisemblable et la démarche utilisée est logique et justifiée</p>
C24-2		
Evaluer les temps		
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques du produit - Données humaines - Performances des matériels et des matières d'œuvre - Fichier informatisé ou non, des temps de fabrication - Planning 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les ressources humaines - Définir les matériels adaptés - Planifier les interventions et les temps 	<p>La prévision est fiable</p>

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C3		
C31-1		
Définir l'ordre chronologique des phases		
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier technique - Matériels disponibles - Base de données - Matière d'oeuvre - Matériels disponibles 	<p>Définir et classer les étapes des différentes phases</p> <p>Etablir avec précision l'ordre chronologique des opérations pour chacune des phases</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'ordre des opérations correspond à la mise au point du produit, aux contraintes - La logique opérationnelle est respectée - Les processus et les temps de fabrication sont cohérents.

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C3		
C32-1	Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés...	
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
Documentation - Dossier technique - Circuit de fabrication - Fichier informatisé ou non des matériels disponibles dans l'entreprise : .machines .matériels de manuten- tion et de condition- nement .matériels d'alimenta- tion et d'évacuation aux postes de travail .outillages spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les matériels et effectuer un choix - Proposer et justifier l'achat et l'actualisation de matériels - Proposer éventuellement la sous traitance de sous-ensembles 	Les choix retenus sont adaptés aux contraintes (matérielles, économiques)

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C3		
C33-1		
Etablir les modes opératoires des différentes étapes		
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier technique - Fichier informatisé ou non des temps - Documentation sur : <ul style="list-style-type: none"> .les matériels .les procédés d'évaluation des temps de travail - les matières 	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire une analyse des modes opératoires en vue d'optimiser la fabrication - Organiser le circuit de fabrication - Déterminer rationnellement la disposition aux postes de travail : <ul style="list-style-type: none"> .des matières d'oeuvre .des outillages - Organiser la pose, le chantier 	<ul style="list-style-type: none"> - Les processus sont en accord avec les règles d'ergonomie - Les choix effectués sont cohérents quant : <ul style="list-style-type: none"> - à la qualité exigée - aux délais

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C3		
C34-3		
Prévoir les disponibilités des postes de travail		
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Répertoire des qualifications et des disponibilités du personnel - Performance des matériels - Planning prévisionnel - Planning de contrôle journalier 	<ul style="list-style-type: none"> - Situer l'avancement des fabrications - Spécifier en fonction des aléas de fabrication les modifications au niveau des : <ul style="list-style-type: none"> .personnels .matériels .approvisionnements .dates de livraison - Modifier éventuellement les dates de lancement des commandes - Organiser de façon rationnelle la circulation des personnes et des produits 	<ul style="list-style-type: none"> - L'état d'avancement des réalisations est respecté; - Les modifications sont justifiées

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C4		
C41-1		
Effectuer toute opération main, machine automatisée ou non		
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Données écrites et orales - Dossier technique - Matières, fournitures - Matériel et outillage - Temps de fabrication 	<p>Disposer rationnellement les supports et accessoires aux postes de travail</p> <p>Effectuer toute opération de :</p> <ul style="list-style-type: none"> . traçage . coupe/débit . préparation . montage/usinage . finition (main, machine) <p>sur matériel automatisé ou non</p> <p>Procéder aux contrôles en cours et en fin de fabrication</p> <p>Appliquer les règles de prévention et de sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les postes de travail sont correctement aménagés et utilisés de façon rationnelle - Les temps sont respectés - Le produit réalisé et la qualité sont conformes à la demande/commande

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C3		
C34-1		
Contrôler, régler les matériels, les outils		
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
Données écrites ou orales : - dossier technique - fiches techniques du produit - documentation des matériels utilisés - fiche de réglage des matériels (contrat de phase)	- Disposer rationnellement : .les matières .les outillages .les matériels - Contrôler le matériel - Régler : tout matériel mécanique automatisé ou non, informatisé ou non	L'organisation des postes et de leur environnement est conforme aux données et aux règles - d'ergonomie - de qualité - de prévention et de sécurité L'ajustement des matériels est effectué en fonction des opérations à réaliser

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C3		
C34-2	Assurer les approvisionnements	
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier technique - La documentation technique relative aux moyens de fabrication et aux outillages - L'état des stocks - La gestion de l'approvisionnement : <ul style="list-style-type: none"> . minima des stocks . des délais . organisation rationnelle du stockage. 	<ul style="list-style-type: none"> Définir en tout ou partie les éléments de gestion de l'approvisionnement : <ul style="list-style-type: none"> . la matière d'oeuvre . les fournitures . les outillages . les dates ou périodicité d'approvisionnement - les lieux de stockage - Proposer des mesures d'ajustement en cas d'aléas ou de dysfonctionnement - Consigner et tenir à jour l'ensemble des informations et décisions relatives à la gestion de l'approvisionnement 	<ul style="list-style-type: none"> La gestion de l'approvisionnement est compatible avec les caractéristiques du marché Les propositions, décisions, choix sont compatibles avec les données et les contraintes La consignation et la tenue à jour des informations et décisions est effectuée de façon complète et avec exactitude

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C4		
C42-1	Mettre au point le produit	
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<p>Eléments du dossier technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> .croquis .figurine .vêtement .documents techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre au point le vêtement par rapport à la morphologie de la cliente ou du client - Contrôler : <ul style="list-style-type: none"> .les aplombs .les proportions .les volumes .l'aisance - Situer les retouches - Rédiger une fiche de retouches - Effectuer les retouches - Vérifier le résultat obtenu 	<ul style="list-style-type: none"> - La mise au point du vêtement est correcte - Les aplombs, les proportions, le volume et l'aisance sont respectés - Les retouches sont indiquées de façon précise sur le vêtement - La fiche de retouches est correctement rédigée - Les retouches sont conformes aux rectifications exigées

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C4		
C43-1		
Adapter un produit à un nouveau cahier des charges		
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Produit à rectifier ou à modifier - Croquis photos plans - Matériels nécessaires - Nouveau cahier des charges - Fiche de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les rectifications à réaliser pour adapter le produit à la demande - Vérifier au plan esthétique et technique les possibilités de l'adaptation - Evaluer le coût - Effectuer les opérations nécessaires - Contrôler la qualité du résultat obtenu. 	<p>Les rectifications ou les adaptations correspondent aux demandes et à la qualité du travail exigée</p> <p>La solution retenue est en adéquation avec le coût et les possibilités techniques et esthétiques</p>

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C4		
C44-1	Contrôler la conformité et la qualité de la commande	
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier technique - Fichier avec les critères de qualité - Cahier des charges 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler en cours et en fin de fabrication : <ul style="list-style-type: none"> .la conformité par rapport à la demande .la qualité obtenue - Consigner les résultats sur les fiches de suivi 	<p>Le choix des moyens de contrôle et de leurs procédures est en adéquation avec le cahier des charges</p> <p>Les observations sont correctement consignées</p>

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C5		
C51-1	Evaluer les coûts directs et indirects, les écarts	
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
Eléments de coûts : - dépenses directes : .matières .fournitures .accessoires - dépenses indirectes : .coût main d'oeuvre .plus charges sociales .amortissements .frais généraux	- Mesurer les écarts pour les matières et pour les temps entre le prévisionnel et le réel - Différencier les frais généraux, les amortissements - Etablir une facture	La facture doit être conforme au devis prévisionnel et tenir compte de la rentabilité Les écarts sont resserrés progressivement

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C5		
C52-1	Réaliser les produits en tenant compte des temps, des délais, selon la qualité exigée	
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier technique - Moyens disponibles : <ul style="list-style-type: none"> .humains .matériels .matières - Dates d'achèvement et de livraison des travaux (planning) 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer et justifier des solutions pour tenir les délais et respecter la qualité 	<ul style="list-style-type: none"> Les solutions choisies sont réalisables et justifiées Les informations sont consignées et tenues à jour

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C5		
C53-1	Proposer des solutions optimales	
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Dossier technique - Condition de : <ul style="list-style-type: none"> .temps .coût .qualité - Prise de données 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les possibilités d'amélioration de fabrication de préparation et de finition - Prendre en compte les innovations technologiques - Justifier les solutions retenues 	<p>Les observations, analyses, innovations, proposées, sont pertinentes</p> <p>Les solutions proposées sont réalisables et judicieuses</p> <p>Les coûts, temps et qualité sont respectés</p>

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C5		
C54-1	Assurer la maintenance de 1er niveau du matériel et des outils	
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Données écrites et orales - Notices d'utilisation des outils et matériels - Documents de maintenance - Outillage d'entretien - Consignes de sécurité - Pièces détachées 	<ul style="list-style-type: none"> - Constater périodiquement l'état des matériels suivant le plan de maintenance - Entretien des outils et programmer les interventions éventuellement nécessaires - Compléter les documents de maintenance - Respecter les règles de prévention et de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> L'état des matériels est connu Les interventions de maintenance sont appropriées Les informations sont correctement exprimées répertoriées et transmises Les règles de sécurité sont respectées

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C6		
CGI-1	Etablir la communication avec tout partenaire	
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Contacts intérieurs : <ul style="list-style-type: none"> .clientèle .chef d'entreprise/ encadrement/personnel .collaborateurs exté- rieurs, fournisseurs - Contacts extérieurs : <ul style="list-style-type: none"> .chambres consulaires .organismes culturels .presse, médias .publicitaires .organisations professionnelles .centres techniques .musées, archives .administrations 	<p>Dialoguer avec tout partenaire</p> <ul style="list-style-type: none"> .veiller à établir un accueil courtois favorisant les suggestions et les conseils .faciliter l'harmonie des relations humaines à l'intérieur de l'entreprise <p>Participer à la promotion de l'entreprise :</p> <p>participer :</p> <ul style="list-style-type: none"> . à la définition de l'image de l'entreprise . au choix des supports de communication . à la mise en place des manifestations 	<p>L'échange est pertinent, efficace et constructif</p> <p>Les consultants sont judicieusement choisis</p> <p>L'entreprise est valorisée, son image est actualisée et performante, la stratégie est adaptée aux moyens</p>

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METTIERS D'ART**

C6		
C62-1		
Participer à l'animation		
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
Données de définition du produit Mode opératoire Temps alloué Matériel à disposition Lieu de concertation Objectifs définis	<ul style="list-style-type: none"> - Ecouter ses collaborateurs - Proposer et expliquer un lancement de travail - Exposer des solutions, des modifications - Argumenter les propositions - Participer à la préparation d'une réunion - Participer à l'organisation d'une réunion - Evaluer ou participer à l'évaluation des résultats 	<p>L'explication et la démarche méthodologique, sont adaptées à la situation et au type d'activité</p> <p>Les suggestions sont prises en compte</p> <p>Les consignes et les tâches sont sans ambiguïté et énoncées clairement</p> <p>La compréhension est effective</p> <p>Toute suggestion est écoutée sans discrimination</p> <p>L'équilibre de parole est respecté</p> <p>La préparation est claire, concise, complète</p> <p>Le groupe est actif, productif, efficace</p> <p>La tâche est conforme à la demande</p>

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

C6		
C64-1	Participer à la formation	
Conditions Ressources	Etre capable de	Critères de réussite
<ul style="list-style-type: none"> - Fiche d'instruction - Résultat des tests nouveaux - Notices de matériels - Moyens didactiques adaptés - Code du travail - Référentiels de formation - Outils d'évaluation - Stages en formation initiale et continue 	<ul style="list-style-type: none"> - Exposer et expliciter la mise en service et le fonctionnement d'appareils et de matériels Expliciter des orientations nouvelles : <ul style="list-style-type: none"> . techniques . esthétiques . d'ordre matériel - Former à l'utilisation des matériels dans le respect des normes de sécurité - S'assurer de la compréhension des informations transmises - Négocier et assurer un contenu de stage en adéquation avec les stratégies pédagogiques adaptées - Guider le stagiaire dans sa formation - Assurer une collaboration permanente avec le corps enseignant 	<ul style="list-style-type: none"> L'information est adaptée aux besoins, aux personnels Les moyens choisis sont efficaces Les informations sont comprises et mises en application Les activités proposées aux stagiaires sont compatibles avec les objectifs visés Les appréciations et les évaluations des stagiaires sont critériées, et exploitables

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES

S 1 : PRODUIT

- S1-1 - Définition de la réalisation technique
- S1-2 - Techniques de conception
- S1-3 - Solutions technologiques

S 2 : MATIERE D'OEUVRE

- S2-1 - Identification classification
- S2-2 - Domaine d'utilisation
- S2-3 - Caractéristiques =
Physiques, mécaniques, chimiques
- S2-4 - Variations des caractéristiques

S 3 : MATERIELS

- S3-1 - Fonctionnement des matériels =
coupe, préparation, montage, finition
- S3-2 - Organisation des matériels
- S3-3 - Exploitation des systèmes informatisés

S 4 : PROCESSUS et PROCÉDES

- S4-1 - Fabrication : Transformation des matières
d'œuvres
- S4-2 - Fabrication : Techniques d'assemblage, montage,
finition
- S4-3 - Organisation de la fabrication

S 5 : GESTION

- S5-1 - Gestion de la fabrication
- S5-2 - Gestion - organisation de la qualité
- S5-3 - Gestion de la maintenance
- S5-4 - Sécurité

S 6 : L'ENTREPRISE et son ENVIRONNEMENT

- S6-1 - Les intervenants
- S6-2 - Les systèmes économiques
- S6-3 - Éléments comptables

S 7 : SYSTEMES DE REPRESENTATION

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S 1 - PRODUIT

S 1 1 - DEFINITION DE LA REALISATION TECHNIQUE	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none"> - Notions de systèmes techniques - Représentation conventionnelles et/ou normalisée des ouvrages - Classifications, agréments, labels - Terminologie, désignations - Normes ergonomiques, esthétiques relatives aux dimensions et situation par rapport à l'environnement - Conditions de fonctionnement : usage, confort.... - Analyse historique du système technique (origines, styles...) 	<ul style="list-style-type: none"> - PRECISER le système technique dans lequel est situé l'ouvrage - TRADUIRE les codes et symboles - IDENTIFIER l'ouvrage et INVENTORIER, ses éléments - IDENTIFIER et COMMENTER les caractéristiques géométriques et dimensionnelles - JUSTIFIER ces caractéristiques : géométriques, dimensionnelles, liaisons - JUSTIFIER le fonctionnement et les conditions (dimensions, positions, jeux demandés, tolérances admises, formes) - SITUER, l'ouvrage dans un contexte, historiques, avec ses régional, particularités - EXPLICITER ces particularités

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S 1 - PRODUIT

S 1 2 - TECHNIQUES DE CONCEPTION	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none"> - Forme, structure, esthétique - Classes et familles de liaisons - Sollicitations et contraintes - Concept de démontabilité de renforcement - Cohérence des liaisons avec le système technique - Faisabilité 	<ul style="list-style-type: none"> - PRECISER les différentes formes de liaisons - COMPARER les différents systèmes (assemblages, renforts d'assemblage, de montage,) - APPRECIER les propriétés spécifiques à chaque système (résistance, renforcement, démontabilité) - JUSTIFIER la compatibilité : liaisons/système technique, esthétiques des liaisons - CHOISIR et JUSTIFIER le ou les systèmes

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S 1 - PRODUIT

S 1 3 - SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none"> - Compatibilité : <ul style="list-style-type: none"> * résistance * esthétique - Nomenclature - Les systèmes techniques de mobilité (mécaniques, électriques, pneumatiques ...) - Les systèmes techniques de maintien (mécaniques, électriques..) - Analyse de la valeur d'usage - Analyse fonctionnelle - Solutions de principe - Solutions technologiques - Dispositions constructives 	<ul style="list-style-type: none"> - IDENTIFIER les différents composants, leur nature - CHOISIR les différents composants et JUSTIFIER ce choix - PRECISER leurs conditions de mise en œuvre - PRECISER leurs spécifications normalisées et/ou conventionnelles - ETABLIR une nomenclature de composants - IDENTIFIER et EXPLICITER le système technologique - EXPLICITER les limites de son intervention sur le système - EXPLOITER les fiches et renseignements techniques associés à la mise en oeuvre du système - IDENTIFIER les éléments concourant à l'analyse de la valeur d'usage - CONDUIRE de façon méthodique une analyse fonctionnelle - COMPARER les solutions de principe en regard des fonctions (lois, règles, normes) - DEFINIR, CHOISIR, et JUSTIFIER les solutions technologiques satisfaisant les systèmes et ses fonctions

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S 2 - MATIERE D'OEUVRE

S 2 1 - IDENTIFICATION CLASSIFICATION	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none"> - Classe, famille, variétés - Nature, origine, essence - Commercialisation normalisation - Le cycle végétatif - Composition caractéristiques structurelles et morphologiques 	<ul style="list-style-type: none"> - NOMMER les produits traditionnels ou employés couramment - CLASSER par familles - INDIQUER les matières d'oeuvre usuelles et/ou issues de technologies nouvelles - ENONCER les caractéristiques commerciales et/ou normalisées des divers produits - EXPLIQUER le système végétatif de l'arbre - DIFFERENCIER une texture forte d'une texture faible - MAITRISER les caractères anisotropiques du bois - RECONNAITRE et MAITRISER et DEFINIR les caractéristiques des tissus - IDENTIFIER les produits associés leurs traitements liés à l'emploi - IDENTIFIER les différentes composantes des produits associés, liées à leur emploi

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S 2 - MATIERE D'OEUVRE

S 2 4 - VARIATIONS DES CARACTERISTIQUES	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none"> - Principes et procédés : <ul style="list-style-type: none"> * de traitement * de stabilisation * de protection - Déformation - Dégradation, altération, stabilité - Influence du séchage sur le matériau - Durabilité - Vieillessement - Anomalies, singularités et altérations 	<ul style="list-style-type: none"> - COMPARER les performances des matériaux par rapport aux sollicitations - PRECISER les effets sur le matériau - ENONCER les paramètres liés aux comportements - PRECISER les précautions de mise en oeuvre - EXPLOITER les documents techniques - ENONCER et EXPLIQUER les procédés de séchage - DEFINIR les principes de séchage - ENONCER les causes de vieillissement, les conséquences temporelles et celles liées à l'environnement - ENONCER des solutions permettant d'assurer la pérenité de l'ouvrage - IDENTIFIER, RECONNAITRE les anomalies, les singularités et/ou altérations - ESTIMER au plan qualité leur importance - EVALUER les conséquences pour la mise en oeuvre

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S 3 - MATERIEL

S 3 1 - FONCTIONNEMENT DES MATERIELS : COUPE - PREPARATION - MONTAGE - FINITIONS	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none"> - Analyse fonctionnelle et utilisation des différents matériels de: <ul style="list-style-type: none"> * coupe * préparation * montage * repassage (tapissier) * finition - Déroulement des mouvements - Normalisation de représentation de circuit - Technologie concernant les circuits : <ul style="list-style-type: none"> * électriques * pneumatiques 	<ul style="list-style-type: none"> - CONNAITRE le fonctionnement des différents matériels spécifiques à chaque matière d'oeuvre travaillée - LIRE et DECODER les notices d'utilisation et de sécurité des constructeurs des différents matériels - DECRIRE et ANALYSER le fonctionnement des mécanismes - EFFECTUER les réglages des différents matériels complexes - S'INFORMER des possibilités et performances concernant de nouveaux matériels
S 3 2 ORGANISATION DES MATERIELS	
<ul style="list-style-type: none"> - Analyse fonctionnelle et séquentielle <ul style="list-style-type: none"> * les machines programmables 	<ul style="list-style-type: none"> - IDENTIFIER les fonctions d'un matériel - DECRIRE les étapes d'un cycle
S 3 3 - EXPLOITATION DES SYSTEMES INFORMATISES	
<ul style="list-style-type: none"> - Systèmes informatisés gestions, fichiers, CAO, DAO, CFAO 	<ul style="list-style-type: none"> - UTILISER les possibilités des logiciels dans les différents domaines concernés

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART

S 4 - PROCESSUS ET PROCEDES

S 4 1 - FABRICATION : TRANSFORMATION DES MATIERES D'OEUVRE	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none">- Coupe des matériaux outillage de coupe actions de coupe optimisation de la coupe	<ul style="list-style-type: none">- CHOISIR et JUSTIFIER les caractéristiques d'un matériel et d'un outillage- CITER les paramètres de coupe dans le respect des règles de sécurité- DETERMINER les conditions de coupe optimales en fonction de l'état de surface souhaité ou du façonnage recherché

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S 4 - PROCESSUS ET PROCÉDES (Opt. TAPISSIER - D'AMEUBLEMENT)

S 4 2 - FABRICATION TECHNIQUE : TRACAGE, FAÇONNAGE, D'ASSEMBLAGE, FINITION, POSE	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none"> - Technique et traçage <ul style="list-style-type: none"> . surfaces de référence . principes . repérage . mesurage - Technique de façonnage <ul style="list-style-type: none"> . type nature du façonnage . découpe (mousse) . classification et utilisation des outillages et des liaisons - Technique d'assemblage <ul style="list-style-type: none"> . classification, principe, limite d'utilisation . critère de choix . caractéristiques des opérations prenant en compte les impératifs/ contraintes : <ul style="list-style-type: none"> - techniques - géométriques - dimensionnelles - économiques - Technique de finition <ul style="list-style-type: none"> . collage . repassage . cloutage . couture main..... - Technique de pose <ul style="list-style-type: none"> . techniques et procédés de mise en place <ul style="list-style-type: none"> - principe - limite d'utilisation - surface/ligne de référence - repérage - mesurage 	<ul style="list-style-type: none"> - CITER les techniques - IDENTIFIER, CLASSER, CHOISIR les produits utilisés lors du façonnage - ENONCER les règles d'emploi des produits utilisés - CHOISIR avec pertinence les outillages de façonnage en fonction du travail et de la qualité de finition demandée - CITER les critères de choix et les limites d'utilisation - ANALYSER et ENUMERER les impératifs/contraintes - ENUMERER les différents moyens d'assemblage - COMPARER les procédés - EVALUER les temps liés aux différents choix - JUSTIFIER le choix des outils et produits - ENONCER le principe général - CITER les techniques de mise en place - CHOISIR un procédé/une technique - INDICUER les conditions et limites d'utilisation du procédé/ de la technique retenue

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S 4 - PROCESSUS ET PRODECES

S 4 2 - FABRICATIONS TECHNIQUE : ASSEMBLAGE- MONTAGE- FINITION	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none"> - Techniques et procédés de mise en position <ul style="list-style-type: none"> * classification, principe, limite d'utilisation : - surfaces de référence - repérages - mesurages - Techniques et procédés de maintien en position <ul style="list-style-type: none"> * classification, principe, limites d'utilisation, critères de choix : - maintien provisoire - maintien définitif - Techniques de finition <ul style="list-style-type: none"> * techniques de surfacage par raclage, ponçage - Distinction des caractéristiques des abrasifs divers - Principes d'application des produits <ul style="list-style-type: none"> * de définition * de décoration * de protection 	<ul style="list-style-type: none"> - ENONCER le principe général - CITER les techniques de mise en position et/ou de mise en place - ENONCER le principe général - CITER les techniques de maintien en position - CHOIX d'une technique d'un procédé - INDIQUER les limites d'utilisation - ENONCER les conditions d'utilisation - CITER et IDENTIFIER les caractéristiques - DETERMINER et JUSTIFIER le choix des outils et/ ou des produits - IDENTIFIER et CITER les moyens de mise en oeuvre

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S 4 - PROCESSUS ET PROCÉDES

S 4 2 - FABRICATIONS TECHNIQUE: ASSEMBLAGE - MONTAGE - FINITION	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<p>- Techniques d'assemblage</p> <p>Classification, principe, limite d'utilisation, critères de choix</p> <p>Caractéristiques opératoires relatives aux domaines : technique géométrique, dimensionnel et économique</p> <p>- Techniques de montage</p> <p>Types, nature et constitution des liaisons</p> <p>- Classification, utilisation des outillages de montage et de réglage</p> <p>- Techniques de façonnage</p> <ul style="list-style-type: none"> * cintrage/découpage * moulage * exécution de surfaces galbées 	<p>- CITER les principes, critères de choix et les limites d'utilisation</p> <p>- DEDUIRE les domaines d'utilisation</p> <p>- CITER et ANALYSER les caractéristiques</p> <p>- COMPARER les procédés</p> <p>- EVALUER le temps lié au choix de la technique d'assemblage</p> <p>- ENUMERER les différents moyens d'assemblage</p> <p>- ENUMERER les différents types de liaisons</p> <p>- IDENTIFIER, CLASSER, CHOISIR les systèmes et produits de liaison utilisés lors du montage et ENONCER leur règle d'emploi</p> <p>- IDENTIFIER et CHOISIR les outillages de montage et de réglage</p> <p>- Sur pièces, planes, cintrées ou galbées :</p> <p>- UTILISER et JUSTIFIER les différents principes de liaison :</p> <ul style="list-style-type: none"> * massif / massif * massif / panneau * panneau / placage * massif / placage

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S 4 - PROCESSUS ET PROCÉDES

S 4 3 - ORGANISATION DE LA FABRICATION	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none"> - Enchaînement des étapes de fabrication d'un ensemble ou d'un élément - Niveau : le système de production (atelier, chantier.....) - Tâches associées aux étapes de fabrication, contrôle, transport, stockage - Mise en oeuvre des moyens associés à une technique, permettant l'exécution d'une tâche - Niveau : l'opération, élément d'une étape <p>1) <u>Définition des tâches associées aux étapes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * débit, façonnage montage et finition : <ul style="list-style-type: none"> - choix d'un mode d'approvisionnement et de stockage - choix d'un procédé - choix des référentiels géométriques - nature des opérations * contrôle, maintenance : <ul style="list-style-type: none"> - choix d'un procédé - choix des référentiels géométriques - nature des opérations <p>2) <u>Définition de la chronologie des étapes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * contraintes d'antériorité d'ordre fonctionnel et technique * contraintes structurelles : nature et organisation des moyens de fabrication * contraintes de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - CITER et ORDONNER les étapes de la fabrication, mode opératoire, gammes..... - ENUMERER, DIFFERENCIER les étapes relative à l'organisation de la fabrication, mode opératoire, gammes - ENUMERER les tâches associées aux étapes - IDENTIFIER les moyens nécessaires à l'exécution d'une opération <ul style="list-style-type: none"> - ANALYSER les critères techniques et économiques à considérer - JUSTIFIER les choix proposés <ul style="list-style-type: none"> - ORGANISER l'approvisionnement des postes de travail <ul style="list-style-type: none"> - IDENTIFIER et ANALYSER les contraintes déterminant la chronologie des étapes

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S 4 - PROCESSUS PLUS PROCEDES (Option : EBENISTE)

S 4 3 - ORGANISATION DE LA FABRICATION (suite)	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<p>3) <u>Définition des étapes du processus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * décomposition en éléments simples à réaliser et leur interdépendance * isostatisme d'un élément * concept de référentiel géométrique : <ul style="list-style-type: none"> - normalisation des référentiels - systèmes de tolérances géométriques - cotation de définition d'un objet avec applications aux domaines considérés 	<ul style="list-style-type: none"> - ENUMERER, CLASSER les critères de choix des surfaces d'appui - ENUMERER, CLASSER les critères d'orientation des surfaces d'appui par rapport aux référentiels machine - ENUMERER, CLASSER les critères de choix des surfaces de réglage - ENUMERER les facteurs ayant une influence sur la mise et le maintien en position

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT DE METIERS D'ARTISAN**

S 5 - GESTION

S 5 1 1 - GESTION DE LA FABRICATION	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<p>1) <u>Tendance et évolution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Au plan économique : <ul style="list-style-type: none"> * diversification des produits, * personnalisation des produits, * durée commerciale, * engagement sur la qualité, * garanties et S.A.V. - Au plan organisationnel et social <ul style="list-style-type: none"> * décloisonnement des fonctions et des services * gestion collective des tâches * gestion et aménagement participatifs <p>2) <u>Coûts de fabrication et de chantier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Eléments de coûts de revient : <ul style="list-style-type: none"> * dépenses directes : <ul style="list-style-type: none"> . composants . matériaux * dépenses indirectes : <ul style="list-style-type: none"> . salaires . charges - Dépenses en relation avec la valeur ajoutée - Seuil de rentabilité - Marge / écarts, coûts variables <p>3) <u>Architecture d'ensemble de la gestion de fabrication et de chantier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie commerciale - Organisation de la fabrication et du chantier - Stratégie de qualité - Typologie des fabrications : <ul style="list-style-type: none"> . unitaire . petite série 	<p>Notions permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SITUER les actions et projets de l'entreprise par rapport aux objectifs économiques - SITUER les différents niveaux de gestion de l'entreprise et leurs relations - SITUER les relations avec les clients les fournisseurs et autres partenaires - ESTIMER le coût d'une fabrication, d'un chantier - DIFFERENCIER les charges (fixes, variables....) - ENONCER les critères d'un seuil de rentabilité - IDENTIFIER les méthodes et démarches générales de fabrication et de gestion de chantier - METTRE EN RELATION les démarches de gestion, de fabrication et de chantier avec l'outil de travail

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S 5 - GESTION

S 5 1 2 - GESTION DE LA FABRICATION	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<p>4) <u>Gestion des flux physiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement - Stocks, en cours sur la matière d'oeuvre et l'outillage - Gestion des flux d'approvisionnement - Gestion de la consommation des produits et outillages - Méthodes de gestion : <ul style="list-style-type: none"> . à stock zéro . au niveau critique . à réapprovisionnement constant . à périodicité constante..... . stock d'opportunité (matières rares et/ou spécifiques) <p>5) <u>Gestion de l'ordonnancement et du suivi de fabrication et de chantier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Détermination de besoins - Traitement des nomenclatures - Regroupement par composants - Regroupement par famille de phases - Regroupement par sous ensemble - Détermination des charges de l'outil de fabrication et de chantier - Détermination des temps - Jalonnements et délais : <ul style="list-style-type: none"> . ordre de passage . jalonnement, . cycle de fabrication, . critères d'appréciations des résultats . règles de priorités - Ajustement 	<ul style="list-style-type: none"> - EVALUER l'incidence sur les coûts, d'un excédent d'encours ou de stock - IDENTIFIER le mode de gestion optimale en fonction des fabrications et des modes d'organisation de l'entreprise - ETABLIR les priorités dans les approvisionnements - DETERMINER les rythmes d'approvisionnement, les dates et les délais en fonction des fabrications <ul style="list-style-type: none"> - DEFINIR les regroupements - DETERMINER les charges - GERER l'ordonnancement - ETABLIR les diagrammes d'ordonnancement et de suivi : (ex. méthode PERT) - CONSIGNER les indications sur les graphes et tableau - IDENTIFIER et EVALUER les écarts par rapport aux prévisions - PROPOSER et METTRE EN OEUVRE des procédures d'ajustement - CONSIGNER et EXPLOITER un tableau de bord

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S 5 - GESTION

S 5 2 - GESTION - ORGANISATION DE LA QUALITE	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<p>1) <u>Concept - définition de la qualité</u></p> <p>Qualité du produit. Composantes principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques : fonctionnalités, performances, fiabilité, sécurité, maintenabilité, esthétique... - Economiques : coût d'achat, d'utilisation, de maintenance, S.A.V. <p>2) <u>Coût de la qualité</u></p> <p>Causes de non conformité Coûts de non conformité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Internes : rebuts, retouches, actions correctives - Externes : garantie, retours ... <p>3) <u>Organisation du contrôle qualité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Principes - Procédés et moyens de contrôle - Qualités des moyens de mesurage : . définitions : précisions ; exactitude, sensibilité, fiabilité - Erreurs systématiques : justesse, facteurs d'influence - Erreurs accidentelles 	<ul style="list-style-type: none"> - DEFINIR la qualité et ses composantes principales - CITER les principes de contrôle - CONNAITRE ET UTILISER des méthodes de contrôle et de conformité en fonction des objectifs à atteindre - EXPLICITER les procédés et moyens de contrôle - DEFINIR les termes et le sens de ces définitions

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S 5 - GESTION

S 5 3 - GESTION DE LA MAINTENANCE	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none"> - Comportement des moyens de fabrication, et de chantier - Principes de fonctionnement des matériels et systèmes - Type de maintenance : <ul style="list-style-type: none"> . préventive . corrective - Techniques de maintenance de ler niveau : <ul style="list-style-type: none"> . périodicité . indicateurs physiques - Tableau de bord 	<ul style="list-style-type: none"> - IDENTIFIER, ENONCER et EXPLICITER les types de maintenance - ANALYSER les causes d'un dysfonctionnement - CHOISIR une procédure d'intervention - TENIR un tableau de bord de maintenance

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S 5 - GESTION

S 5 4 1 - SECURITE	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<u>Mise en oeuvre de la prévention</u>	
- Au niveau des modes opératoires	- CONTROLER la présence de la documentation opérateur et de la documentation sécurité
	- APPRECIER et DEFINIR les risques et moyens de prévention
	- VERIFIER l'adéquation des modes opératoires à la prévention
- Au niveau des procédures de sécurité	- IDENTIFIER les procédures de sécurité
	- ANALYSER les étapes de la procédure
	- SITUER les actions élémentaires
- Au niveau de l'environnement	- ANALYSER les différentes contraintes d'environnement en atelier et sur chantier
- Au niveau des systèmes de fabrication et de chantier :	
. validation des procédures	
. suggestions d'amélioration	- PROPOSER des solutions (implantation machines, choix de machines ou matériels mieux adaptés.)
<u>Mesures d'urgence et conduite à tenir</u>	
- En cas de danger imminent, d'incendie, d'accident	- CITER et HIERARCHISER les interventions à effectuer
- Par rapport aux moyens d'intervention	- CITER les organismes et les personnes pouvant intervenir
- Par rapport aux personnes intervenantes	

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S 5 - GESTION

S 5 4 2 - SECURITE	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<p><u>Les facteurs de risque et de détérioration des conditions de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Origine <ul style="list-style-type: none"> . physique, . chimique, . mécanique, . gestuelle et posturale, . organisationnelle <p><u>Hierarchie des mesures de prévention</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévention intégrée - Prévention collective - Prévention individuelle <p><u>Facteurs d'organisation</u></p> <p>Poste de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Circulation - Autres entreprises intervenantes 	<ul style="list-style-type: none"> - RECUEILLIR et EXPLOITER les documents de base des organismes habilités - CLASSER les grandes catégories de risques suivant les origines <ul style="list-style-type: none"> - ENONCER le cheminement de l'étude et la chronologie de mise en oeuvre pour aboutir à chaque mode de prévention - JUSTIFIER les moyens à mettre en oeuvre - ANALYSER la fonction des dispositifs de protection <ul style="list-style-type: none"> - ANALYSER l'architecture et l'aménagement des postes - DEFINIR les circulations du personnel, des véhicules, des matériaux - DEFINIR les interférences (co-activité), les dépendances, les possibilités de collaboration (engins de levage, échafaudages, protections collectives...)

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S 6 - L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT

S 6 1 - LES INTERVENANTS	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none"> - Les différents corps de métiers connexes - Leurs relations - Responsabilité interne de l'entreprise - Pénalités et Prorata - Les domaines d'intervention - Notions de garantie - Qualifications des personnels - Chambres consulaires - Les syndicats professionnels - Les syndicats salariés - Les conventions collectives - Les organismes techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - INDIQUER les différents corps d'état et leurs relations - PRECISER les limites des domaines d'intervention - CITER les différentes responsabilités de l'entreprise : délégation de pouvoir - CITER les différentes composantes des pénalités et Prorata - ENUMERER les différentes garanties, leur domaine, leur durée - INDIQUER les qualifications des personnels, et PRECISER leurs fonctions - ENUMERER les organismes et PRECISER leurs fonctions

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S 6 - L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT

S 6 2 - LES SYSTEMES ECONOMIQUES	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none"> - Les types d'entreprises - Organisation des entreprises - Les différents services - Notions de marchés, la concurrence, l'appel d'offre - Notions de clients (maître d'ouvrage) - La sous-traitance - La co-traitance - Engagements mutuels - Contrat délais de paiement - Cahier des clauses - Les achats - Les sous- traitants 	<ul style="list-style-type: none"> - INDIQUER les types d'entreprises - INDIQUER les différents services et PRECISER leurs fonctions (achat, commerce, fabrication) - INDIQUER les différents modes de calcul de prix - CITER les différents types de marchés - CITER les différents clients - IDENTIFIER les documents et leurs fonctions - EXPLOITER les documents et APPLIQUER les réglementations - DEFINIR les critères de choix d'un fournisseur

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S 6 - L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT

S 6 3 - ELEMENTS COMPTABLES	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
Voir programme général.	

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S 7 - SYSTEMES DE REPRESENTATION

S	
CONNAISSANCES (NOTIONS, CONCEPTS)	ETRE CAPABLE DE LIMITES DES CONNAISSANCES
<ul style="list-style-type: none"> - Le dossier de construction : <ul style="list-style-type: none"> . les conventions de représentation (les documents techniques et normatifs) . croquis, vue d'ensemble, perspective . dessins techniques . dessins d'architecte, . symboles - Le cahier des charges : <ul style="list-style-type: none"> . cahier des clauses techniques particulières (CCTP) . cahier des clauses techniques générales (CTG) - Définition des documents des étapes de la fabrication : <ul style="list-style-type: none"> . les différents documents constituant un dossier d'étude et un dossier méthode - Techniques et procédés de fabrication : <ul style="list-style-type: none"> . concept de cotation de fabrication, de cotation fonctionnelle de D.A.O. 	<p>A partir d'un dossier de définition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - IDENTIFIER les documents constituant un dossier et DEFINIR leurs fonctions - DECODER un dessin - IDENTIFIER et EXPLOITER les codes et langages des différents dessins - TRADUIRE les conventions, les représentations, les symboles - DECODER et EXPLOITER les documents techniques et normatifs - DEFINIR, EXPLOITER, ETABLIR les différents documents d'un dossier de fabrication (processus, plannings, graphes divers....) - DIFFERENCIER les principales tolérances - DEFINIR , CALCULER les cotes de fabrication - DEFINIR, APPLIQUER les principes d'une cotation fonctionnelle - EFFECTUER les transferts de cotes - UTILISER un système d'expression graphique informatisé

SAVOIRS ASSOCIES ART APPLIQUE

SOMMAIRE :

S.A.A.1

HISTOIRE DE L'ART ET DES STYLES

1.1. Histoire des éléments mobiliers et immobiliers

- 1.1.1. Typologie
- 1.1.2. Formes et technique
- 1.1.3. Eléments de décoration
- 1.1.4. Matières, couleurs, valeurs
- 1.1.5. Fonction des éléments mobiliers et immobiliers

1.2. Environnement artistique

- 1.2.1. Principaux courants artistiques
- 1.2.2. Référence, diffusion, promotion
- 1.2.3. Créateurs contemporains

S.A.A.2.

ETUDE D'UN PROJET

2.1. Etude de produit

- 2.1.1. Analyse des besoins/des données
- 2.1.2. Etude des fonctions

2.2. Recherche du projet

- 2.2.1. Constitution et exploitation d'une documentation
- 2.2.2. Mise au point du projet

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S.A.A.3.

PRESENTATION DU PROJET D'ETUDE

3.1. Moyens

- 3.1.1. Terminologie
- 3.1.2. Moyens techniques
- 3.1.3. Moyens de traduction

3.2. Expression graphique, volumique, chromatique

- 3.2.1. Composants
 - a) formes et volumes
 - b) couleurs
 - c) matières
- 3.2.2. Organisation des composants
- 3.2.3. Modification d'apparence
- 3.2.4. Propriétés expressives des composants

S.A.A.4

COMMUNICATION PUBLICITAIRE ET PROMOTION DU PRODUIT

4.1. Message visuel publicitaire

- 4.1.1. Eléments constitutifs de l'image publicitaire
- 4.1.2. Fonctions
- 4.1.3. Codes

4.2. Environnement promotionnel

- 4.2.1. Symboles graphiques
- 4.2.2. Publicité

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S.A.A.1. HISTOIRE DE L'ART ET DES STYLES (suite)

<p align="center">CONNAISSANCES (notions, concepts)</p>	<p align="center">ETRE CAPABLE DE : (limite de connaissance)</p>
<p>1.1. Histoire des éléments mobiliers et immobiliers</p>	
<p>1.1.1. <u>TYPOLOGIE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le meuble et les décors immobiliers <ul style="list-style-type: none"> . rappel des repères essentiels de l'antiquité au XIème siècle inclus . du XIIème siècle à nos jours - Quelques variations significatives en Europe - Une ou deux études régionales 	<ul style="list-style-type: none"> . Nommer les principaux meubles ou éléments immobiliers chaque période de référence . Situer chronologiquement les principaux styles/ mouvements artistiques . Comparer des productions datées, en déterminer les similitudes, les différences . Distinguer et justifier : les caractéristiques des différents styles, nommer les influences des uns par rapport aux autres . Rassembler, sélectionner, comparer, présenter un ensemble documentaire, à partir d'éléments fournis, afin de dégager : <ul style="list-style-type: none"> - une évolution formelle/ chromatique de l'oeuvre d'un créateur - des influences/des sources d'inspiration - l'utilisation d'un procédé technique ou esthétique nouveau - les caractéristiques d'un mouvement artistique

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S.A.A.1. HISTOIRE DE L'ART ET DES STYLES (suite)

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE : (limite de connaissance)
<p><u>1.1.2. FORMES ET TECHNIQUES</u></p> <p>- Notions sur le rapport forme/matière/procédés de fabrication</p> <p>a) Matière d'oeuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> . d'origine végétale . d'origine animale . issue des technologies nouvelles <p>b) Procédés de transformation :</p> <ul style="list-style-type: none"> . massif/placage . laquage, vernissage . patine, dorure . cannage, gainage . tapisserie, passementerie . cuir 	<ul style="list-style-type: none"> . Reconnaître les matières entrant dans les fabrications de la profession . Situer les principales matières utilisées successivement : <ul style="list-style-type: none"> . de l'antiquité à la renaissance . du XVIIème au XIXème . du XIXème à nos jours . Analyser et justifier l'emploi des principales matières en fonction des critères esthétiques, techniques, économiques ou de mode
<p><u>1.1.3. ELEMENTS DE DECORATION</u></p> <p>a) Eléments traditionnels français</p> <ul style="list-style-type: none"> . flore/faune . antropomorphisme <p>- Quelques éléments européens</p> <p>b) Procédés les plus utilisés</p> <ul style="list-style-type: none"> . maroquinerie . incrustation de matériaux divers . appliques métal . sculpture . tissus tendus, drapés, plisses... 	<ul style="list-style-type: none"> . Nommer les principaux motifs décoratifs et en préciser : <ul style="list-style-type: none"> . la nature (désignation) . l'origine/l'époque initiale . les variations successives . Traduire graphiquement <ul style="list-style-type: none"> . les principes d'organisation . la structure des motifs simples ou associées . Compléter/adapter une proposition; incomplète ou complémentaire, en respectant le caractère d'un style/d'une mode
<p><u>1.1.4. MATIERES, COULEURS, VALEURS</u></p> <p>- Esthétique et organisation des matières, couleurs valeurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Nommer les symboles élémentaires liés à la couleur . Définir les dominantes colorées de matières et leur organisation

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S.A.A.1. HISTOIRE DE L'ART ET DES STYLES (suite)

<p align="center">CONNAISSANCES (notions, concepts)</p>	<p align="center">ETRE CAPABLE DE : (limite de connaissance)</p>
<p><u>1.1.5 FONCTIONS DES ELEMENTS MOBILIERS OU IMMOBILIERS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - esthétique <ul style="list-style-type: none"> . décor - d'usage <ul style="list-style-type: none"> . ergonomie . destination . protection . confort - de communication <ul style="list-style-type: none"> . sociale . culturelle . appartenance à un groupe . symbolique 	<ul style="list-style-type: none"> . différencier les fonctions des éléments mobiliers ou immobiliers selon le contexte historique, géographique ou sociale . établir des relations entre les choix esthétiques et les contraintes liées aux fonctions, aux techniques et aux techniques et aux modes de vie . reconnaître les rapports formes/fonctions.

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S.A.A.1. HISTOIRE DE L'ART ET DES STYLES (suite)

<p align="center">CONNAISSANCES (notions, concepts)</p>	<p align="center">ETRE CAPABLE DE : (limite de connaissance)</p>
<p>1.2. Environnement artistique</p> <p>1.2.1. Principaux courants artistiques</p> <ul style="list-style-type: none"> . principaux mouvements <ul style="list-style-type: none"> . architecture, sculpture . peinture . quelques exemples significatifs de mouvements particuliers (art naif, Dada, Bauhaus..) <p>1.2.2. Référence-diffusion-promotion</p> <ul style="list-style-type: none"> . relevés, gravures, photo du XVIIIème siècle et XXème siècle . catalogue de grande diffusion <p>1.2.3. Créateurs contemporains</p> <ul style="list-style-type: none"> . caractéristiques esthétiques, techniques, économiques . créateurs, concepteurs . artisans. 	<ul style="list-style-type: none"> . établir des relations, au plan esthétique, entre diverses productions d'une même période stylistique. Citer les caractéristiques communes : . justifier les choix esthétiques et techniques en fonction de l'environnement d'une époque d'un mouvement <ul style="list-style-type: none"> . distinguer les variations imposées par des contraintes techniques, économiques, sociales . situer les références culturelles prises en compte par les réseaux de grande distribution. . justifier ou réfuter les références prises en compte. <ul style="list-style-type: none"> . situer les tendances, les sources d'inspiration . identifier les contraintes esthétiques, techniques, économiques liées à l'évolution des modes de vie et/ou l'évolution des technologies nouvelles.

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S.A.A.2. ETUDE D'UN PROJET

<p align="center">CONNAISSANCES (notions, concepts)</p>	<p align="center">ETRE CAPABLE DE : (limite de connaissance)</p>
<p><u>2.1. Etude de produit</u></p> <p><u>2.1.1. Analyse des besoins/données</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Données du cahier des charges <ul style="list-style-type: none"> . esthétiques = style/tendance composants . techniques = procédés processus . ergonomiques = adaptation à l'usage . économiques = rapport qualité/prix <p><u>2.1.2. Etude des fonctions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . D'usage : <ul style="list-style-type: none"> . destination du produit . contexte d'utilisation . utilisateur . Esthétique <ul style="list-style-type: none"> . organisation des formes, couleurs, matières . environnement . De communication <ul style="list-style-type: none"> . expression d'un style, d'une mode . expression d'une personnalité 	<ul style="list-style-type: none"> . Analyse de la demande : <ul style="list-style-type: none"> . identifier la demande . identifier les contraintes liées aux données . hiérarchiser les besoins . identifier les éléments constitutifs du produit à réaliser. . Recenser toutes les informations concernant : <ul style="list-style-type: none"> . la nature des matières/matériaux . les processus opératoires . les données économiques (études de marché, mode, tendance....) . Analyse du produit <ul style="list-style-type: none"> . recenser les fonctions . différencier et hiérarchiser les fonctions . citer les contraintes liées aux fonctions . identifier les relations entre les fonctions esthétique, d'usage et de communication.

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S.A.A.2. ETUDE D'UN PROJET

<p align="center">CONNAISSANCES (notions, concepts)</p>	<p align="center">ETRE CAPABLE DE : (limite de connaissance)</p>
<p><u>2.2. Recherche du projet</u></p> <p><u>2.2.1. Constution et exploitation d'une documentation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Sources d'information historiques et contemporaines concernant : <ul style="list-style-type: none"> . le mobilier . l'environnement architectural . les éléments d'accompagnement . les styles et tendances . les techniques de réalisation . les matières et matériaux traditionnels ou issus des technologies nouvelles <p><u>2.2.2. Mise au point du projet</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . analyse des interactions entre les fonctions (d'usage esthétique, communication) en tenant compte : <ul style="list-style-type: none"> . du contexte (lieu, éléments préexistants, style...) . de l'utilisateur (cadre social et culturel) - définition des critères d'appréciation du projet en référence aux données : <ul style="list-style-type: none"> . techniques (fiabilité, temps) . économiques (coût) . esthétiques (style, mode) . ergonomiques (usage) 	<p>Se documenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> . réunir la documentation nécessaire à la résolution du problème posé . identifier et sélectionner les informations utiles . analyser les informations retenues . sélectionner : <ul style="list-style-type: none"> . les codes à utiliser . les normes à respecter . présenter le résultat de ses investigations au travers de documents <ul style="list-style-type: none"> . esthétiquement organisés . exploitables/lisibles . complets. <p>Proposer des solutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> . transférer, adapter des réponses connues . proposer des hypothèses innovantes . sélectionner les solutions répondant aux contraintes . comparer les solutions envisageables . choisir une solution, adaptée <ul style="list-style-type: none"> - à la demande/aux besoins - aux contraintes . développer une argumentation justifiant son projet

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S.A.A.3. PRESENTATION DU PROJET D'ETUDE

<p align="center">CONNAISSANCES (notions, concepts)</p>	<p align="center">ETRE CAPABLE DE : (limite de connaissance)</p>
<p>3.1. MOYENS</p> <p>3.1.1. TERMINOLOGIE</p> <ul style="list-style-type: none"> . vocabulaire du mobilier et des ensembles immobiliers propres à la profession <p>3.1.2. MOYENS TECHNIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> . outils . supports . techniques traditionnelles . techniques infographiques <p>3.1.3. MOYENS DE TRADUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> . approche graphique ou colorée <ul style="list-style-type: none"> . du plan . du volume . notation descriptive ou expressive d'un ensemble : <ul style="list-style-type: none"> . étude analytique . représentation de l'espace . maquette . prototype . perspective d'ensemble ou de sous-ensembles et de mise en situation <ul style="list-style-type: none"> . angle de vue . mise en valeur des éléments . traduction synthétique et expressive <ul style="list-style-type: none"> . des volumes . des valeurs couleurs matières . de la lumière . lisibilité au plan technique 	<ul style="list-style-type: none"> . comprendre et utiliser le vocabulaire artistique et professionnel spécifique courant . choisir et/ou utiliser les outils, supports, techniques en fonction : <ul style="list-style-type: none"> - de la demande formulée - du sujet à représenter - des éléments à valoriser - des intentions à exprimer . maîtriser techniquement le/les procédés utilisés . justifier ses choix par référence au type de problème traité . esquisser et traduire de façon explicite les caractères essentiels d'un ensemble ou sous ensemble <ul style="list-style-type: none"> . proportion, directions . construction, structure . plans ou volumes associés . organiser les formes, couleurs matières en fonction : <ul style="list-style-type: none"> . d'imperatifs imposés . d'une impression/sensation à communiquer . traduire de façon symbolique ou codifier un ensemble ou/ un sous ensemble. . observer et traduire ou relever et traduire un ensemble ou un sous ensemble à partir du réel, d'un plan ou d'une photographie . maîtriser les principes fondamentaux de la perspective conique

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S.A.A.3 PRESENTATION DU PROJET D'ETUDE

<p align="center">CONNAISSANCES (notions, concepts)</p>	<p align="center">ETRE CAPABLE DE : (limite de connaissance)</p>
<p><u>3.2. EXPRESSION GRAPHIQUE, CHROMATIQUE, VOLUMIQUE</u></p> <p><u>3.2.1. Composants</u></p> <p>a) Formes et volumes</p> <ul style="list-style-type: none"> . mobilier ou élément meublant, tout ou partie d'architecture intérieure, décors et accessoires <ul style="list-style-type: none"> . éléments constitutifs . caractères formels ou volumiques . construction, structure . rapports formels et volumiques <p>b) Couleurs</p> <ul style="list-style-type: none"> . propriétés . classification . rapports 	<ul style="list-style-type: none"> . identifier ou reproduire les caractéristiques formelles et/ou volumiques d'un élément réel ou figuré . analyser et traduire les rapports <ul style="list-style-type: none"> * proportionnels * fond/forme * pleins/vides * relief/creux . identifier et reproduire les associations complexes de formes et/ou volumes . identifier et construire à l'aide de moyens et procédés appropriés toutes formes et ou volumes (isolés ou associés) <ul style="list-style-type: none"> * géométriques ou non * codifiés ou non . reconnaître nommer et traduire les principales données chromatiques . reproduire ou rechercher et classer des gammes colorées à partir d'échantillons ou de documents . en référence à des données et en fonction du problème traité rechercher, choisir et justifier des rapports : <ul style="list-style-type: none"> * valeurs/couleurs * quantité/qualité

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S.A.A.3 PRESENTATION DU PROJET D'ETUDE

CONNAISSANCES (notions, concepts)	ETRE CAPABLE DE : (limite de connaissance)
<p>c) Matières</p> <ul style="list-style-type: none">. Matière d'oeuvre d'origine végétale, animale et issue des technologies nouvelles :. caractéristiques (visuelles, tactiles). classification. rapports	<ul style="list-style-type: none">. identifier et traduire les propriétés physiques et expressives des matières entrant dans la fabrication des produits courants de la profession. sélectionner et associer des matières en fonction de critères liés aux rapports<ul style="list-style-type: none">* forme/fonction* quantité/qualité* temps/coût

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S.A.A.3 PRESENTATION DU PROJET D'ETUDE

<p align="center">CONNAISSANCES (notions, concepts)</p>	<p align="center">ETRE CAPABLE DE : (limite de connaissance)</p>
<p><u>3.2.2. ORGANISATION DES COMPOSANTS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . type d'organisation et leurs variations : <ul style="list-style-type: none"> * statisme/dynamisme * rythme * dominante/tonique...etc <p><u>3.2.3. MODIFICATIONS D'APPARENCE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . variations dues aux phénomènes lumineux : <ul style="list-style-type: none"> . rapports de valeurs . saturation/désaturation . variation de la couleur dans l'ombre . variations dues aux phénomènes perspectifs : <ul style="list-style-type: none"> . modification des contours apparants . échelonnement des valeurs <p><u>3.2.4. PROPRIETES EXPRESSIVES DES COMPOSANTS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . formes/volumes, couleurs,, matières : . données psychologiques symboliques 	<ul style="list-style-type: none"> . exploiter les principes fondamentaux d'organisation formelle, volumique, chromatique en vue d'une : : <ul style="list-style-type: none"> * application (cahier des charge) * intention à exprimer * impression à suggérer . traduire les principales modifications colorées ou d'aspect dues à l'éclairage . traduire les variations formelles induites par l'évocation de l'espace ou du volume observé selon un angle de vue prédéterminé . identifier et exploiter les effets expressifs des formes, volumes, couleurs, matières qui participent à la valorisation d'un ensemble <ul style="list-style-type: none"> . combiner/associer les propriétés expressives des composants . traduire ces interventions de façon lisible . rechercher un mode d'expression personnelle . justifier ses propositions en référence à des données déterminées par le problème à traiter.

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S.A.A.4 COMMUNICATION PUBLICITAIRE ET PROMOTION DU PRODUIT

<p align="center">CONNAISSANCES (notions, concepts)</p>	<p align="center">ETRE CAPABLE DE : (limite de connaissance)</p>
<p><u>4.1. MESSAGE VISUEL PUBLICITAIRE</u></p> <p><u>4.1.1. Eléments constitutifs de l'image publicitaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Composants formels : <ul style="list-style-type: none"> . support matériel (photographie ou graphisme) . organisation (cadrage, angle de vue, composition) . éléments représentés (sujet, fond, typographie) . Significations : <ul style="list-style-type: none"> . axes de communication . "image" du produit ou de l'entreprise. <p><u>4.1.2. Fonctions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Caractéristiques et relations des fonctions : <ul style="list-style-type: none"> . commerciales . poétiques et esthétiques . informatives . d'identification du produit <p><u>4.1.3. Codes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Principaux codes dans la communication publicitaire : <ul style="list-style-type: none"> . sociaux . culturels . esthétiques 	<ul style="list-style-type: none"> . Identifier, recenser et nommer les composants formels d'une image publicitaire . Etablir des relations entre les composants formels et les significations . Identifier l'axe de communication privilégié sur l'image étudiée . Identifier les éléments caractérisant chaque des fonctions d'un message publicitaire . Reconnaître les principaux signes traduisant une qualité, un statut, une identité, un sentiment . Comparer l'efficacité relative de plusieurs images publicitaires en mettant en relation : <ul style="list-style-type: none"> . les éléments constitutifs . les fonctions . les codes . Développer une argumentation

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ARTISANAT ET METIERS D'ART**

S.A.A.4.COMMUNICATION PUBLICITAIRE ET PROMOTION DU PRODUIT

<p align="center">CONNAISSANCES (notions, concepts)</p>	<p align="center">ETRE CAPABLE DE : (limite de connaissance)</p>
<p><u>4.2. ENVIRONNEMENT PROMOTIONNEL</u></p> <p><u>4.2.1. Symbole graphique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Un exemple de logo, sigle ou image de marque : <ul style="list-style-type: none"> . construction . utilisation <p><u>4.2.2. Publicité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Un exemple d'image fixe (dépliant, annonce presse, affiche ou dossier de presse) : <ul style="list-style-type: none"> . présentation . impact . Un exemple d'image animée (défilé de mode ou vidéo): <ul style="list-style-type: none"> . élaboration . déroulement 	<ul style="list-style-type: none"> . Analyser les composants d'une réalisation promotionnelle . Identifier la "stratégie publicitaire mise en oeuvre" . Identifier les moyens utilisés au plan esthétique, technique et financier . Etablir des relations entre l'objet de promotion, les buts poursuivis et la stratégie publicitaire adoptée. . Apprécier l'efficacité d'une campagne publicitaire en comparant les objectifs poursuivis et les moyens utilisés.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

UNITÉS CONSTITUTIVES DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

UNITÉS CONSTITUTIVES DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

UNITÉ 11

EPREUVE E1 / sous-épreuve A1 : Étude d'un ouvrage et d'un système de fabrication

C	COMPÉTENCES	Savoirs associés							S	S	S	S	S	S	
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	a1 1	a1 2	a2 1	a2 2	a 31	a3 2	
C.1	C11.1	Identifier la situation la demande													
	C11.2	Identifier les types d'informations esthétiques et techniques nécessaires													
	C12.1	Décoder et analyser les données de la demande													
	C13.1	Identifier les sources d'informations													
	C13.2	Sélectionner et classer les informations de tous ordres													
C.2	C21.1	Rechercher, comparer, choisir, et traduire une solution esthétique et technique													
	C22.1	Rechercher les solutions technologiques adaptées													
	C23.1	Établir et construire les documents définissant le produit au plan esthétique et technique													
	C24.1	Participer à l'établissement d'un prix de revient prévisionnel du produit													
	C24.2	Evaluer les temps													
C.3	C31.1	Définir l'ordre chronologique des phases													
	C32.1	Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés...													
	C33.1	Établir les modes opératoires des différentes étapes													
	C34.1	Contrôler, régler les matériels, les outils													
	C34.2	Assurer les approvisionnements													
	C34.3	Prévoir les disponibilités des postes de travail													
C.4	C41.1	Effectuer toute opération main, machine automatisées ou non													
	C44.1	Contrôler la conformité et la qualité de la commande													
C5	C51.1	Evaluer les coûts directs et indirects, les écarts													
	C52.1	Réaliser les produits en tenant compte des temps, des délais, selon la qualité exigée													
	C52.1	éaliser les produits en tenant compte des emps, des délais, selon la qualité exigée													
	C53.1	Proposer des solutions optimales													
	C54.1	Assurer la maintenance de 1 ^{er} niveau du matériel et des outils													
C6	C61.1	Établir la communication avec tout partenaire													
	C62.1	Participer à l'animation													
	C64.1	Participer à la formation													

UNITE U12

Epreuve E1 / Sous-épreuve B1 : mathématiques

L'unité mathématiques englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans l'arrêté du 9 mai 1995 modifié relatif aux programmes de mathématiques applicables dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. spécial n°11 du 15 juin 1995)

La partie mathématique est constituée des éléments suivants :

- Activités numériques et graphiques (I)
- Fonctions numériques (II)
- Activités géométriques (III)
- Activités statistiques (IV)
- Trigonométrie, géométrie, vecteurs (VI)

UNITÉS CONSTITUTIVES DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

UNITÉ 21

ÉPREUVE E 2 / Sous-épreuve A2: Préparation d'une fabrication

C	COMPÉTENCES	Savoirs associés													
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	Sa 11	Sa 12	Sa 21	Sa 22	Sa 31	Sa 32	
C.1	C11.1	Identifier la situation la demande													
	C11.2	Identifier les types d'informations esthétiques et techniques nécessaires													
	C12.1	Décoder et analyser les données de la demande													
	C13.1	Identifier les sources d'informations													
	C13.2	Sélectionner et classer les informations de tous ordres													
C.2	C21.1	Rechercher, comparer, choisir, et traduire une solution esthétique et technique													
	C22.1	Rechercher les solutions technologiques adaptées													
	C23.1	Établir et construire les documents définissant le produit au plan esthétique et technique													
	C24.1	Participer à l'établissement d'un prix de revient prévisionnel du produit													
	C24.2	Évaluer les temps													
C.3	C31.1	Définir l'ordre chronologique des phases													
	C32.1	Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés...													
	C33.1	Établir les modes opératoires des différentes étapes													
	C34.1	Contrôler, régler les matériels, les outils													
	C34.2	Assurer les approvisionnements													
	C34.3	Prévoir les disponibilités des postes de travail													
C.4	C41.1	Effectuer toute opération main, machine automatisées ou non													
	C44.1	Contrôler la conformité et la qualité de la commande													
C5	C51.1	Évaluer les coûts directs et indirects, les écarts													
	C52.1	Réaliser les produits en tenant compte des temps, des délais, selon la qualité exigée													
	C53.1	Proposer des solutions optimales													
	C54.1	Assurer la maintenance de 1 ^{er} niveau du matériel et des outils													
C6	C61.1	Établir la communication avec tout partenaire													
	C62.1	Participer à l'animation													
	C64.1	Participer à la formation													

UNITÉS CONSTITUTIVES DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

UNITÉ 22

ÉPREUVE E 2 / Sous-épreuve B2: Art et technique analyse formelle et stylistique

C	COMPÉTENCES	Savoirs associés							Savoirs associés						
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	Sa 11	Sa 12	Sa 21	Sa 22	Sa 31	Sa 32	
C.1	C11.1	Identifier la situation la demande													
	C11.2	Identifier les types d'informations esthétiques et techniques nécessaires													
	C12.1	Décoder et analyser les données de la demande													
	C13.1	Identifier les sources d'informations													
	C13.2	Sélectionner et classer les informations de tous ordres													
C.2	C21.1	Rechercher, comparer, choisir, et traduire une solution esthétique et technique													
	C22.1	Rechercher les solutions technologiques adaptées													
	C23.1	Etablir et construire les documents définissant le produit au plan esthétique et technique													
	C24.1	Participer à l'établissement d'un prix de revient prévisionnel du produit													
	C24.2	Evaluer les temps													
C.3	C31.1	Définir l'ordre chronologique des phases													
	C32.1	Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés...													
	C33.1	Etablir les modes opératoires des différentes étapes													
	C34.1	Contrôler, régler les matériels, les outils													
	C34.2	Assurer les approvisionnements													
	C34.3	Prévoir les disponibilités des postes de travail													
C.4	C41.1	Effectuer toute opération main, machine automatisées ou non													
	C44.1	Contrôler la conformité et la qualité de la commande													
C5	C51.1	Evaluer les coûts directs et indirects, les écarts													
	C52.1	Réaliser les produits en tenant compte des temps, des délais, selon la qualité exigée													
	C53.1	Proposer des solutions optimales													
	C54.1	Assurer la maintenance de 1 ^{er} niveau du matériel et des outils													
C6	C61.1	Etablir la communication avec tout partenaire													
	C62.1	Participer à l'animation													
	C64.1	Participer à la formation													

UNITÉS CONSTITUTIVES DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

UNITÉ 31

ÉPREUVE E 3 / Sous-épreuve A3: Evaluation de la formation en milieu professionnel

C	Savoirs associés	COMPÉTENCES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	Sa	Sa	Sa	Sa	Sa	Sa
			11	12	21	22	31	32							
C.1	C11.1	Identifier la situation la demande													
	C11.2	Identifier les types d'informations esthétiques et techniques nécessaires													
	C12.1	Décoder et analyser les données de la demande													
	C13.1	Identifier les sources d'informations													
	C13.2	Sélectionner et classer les informations de tous ordres													
C.2	C21.1	Rechercher, comparer, choisir, et traduire une solution esthétique et technique													
	C22.1	Rechercher les solutions technologiques adaptées													
	C23.1	Établir et construire les documents définissant le produit au plan esthétique et technique													
	C24.1	Participer à l'établissement d'un prix de revient prévisionnel du produit													
	C24.2	Évaluer les temps													
C.3	C31.1	Définir l'ordre chronologique des phases													
	C32.1	Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés...													
	C33.1	Établir les modes opératoires des différentes étapes													
	C34.1	Contrôler, régler les matériels, les outils													
	C34.2	Assurer les approvisionnements													
	C34.3	Prévoir les disponibilités des postes de travail													
C.4	C41.1	Effectuer toute opération main, machine automatisées ou non													
	C44.1	Contrôler la conformité et la qualité de la commande													
C5	C51.1	Évaluer les coûts directs et indirects, les écarts													
	C52.1	Réaliser les produits en tenant compte des temps, des délais, selon la qualité exigée													
	C53.1	Proposer des solutions optimales													
	C54.1	Assurer la maintenance de 1 ^{er} niveau du matériel et des outils													
C6	C61.1	Etablir la communication avec tout partenaire													
	C62.1	Participer à l'animation													
	C64.1	Participer à la formation													

UNITÉS CONSTITUTIVES DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

UNITÉ 32

ÉPREUVE E 3 / Sous-épreuve B3: Lancement et fabrication d'un ouvrage

C	COMPÉTENCES	Savoirs associés													
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	Sa 11	Sa 12	Sa 21	Sa 22	Sa 31	Sa 32	
C.1	C11.1	Identifier la situation la demande													
	C11.2	Identifier les types d'informations esthétiques et techniques nécessaires													
	C12.1	Décoder et analyser les données de la demande													
	C13.1	Identifier les sources d'informations													
	C13.2	Sélectionner et classer les informations de tous ordres													
C.2	C21.1	Rechercher, comparer, choisir, et traduire une solution esthétique et technique													
	C22.1	Rechercher les solutions technologiques adaptées													
	C23.1	Etablir et construire les documents définissant le produit au plan esthétique et technique													
	C24.1	Participer à l'établissement d'un prix de revient prévisionnel du produit													
	C24.2	Évaluer les temps													
C.3	C31.1	Définir l'ordre chronologique des phases													
	C32.1	Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés...													
	C33.1	Etablir les modes opératoires des différentes étapes													
	C34.1	Contrôler, régler les matériels, les outils													
	C34.2	Assurer les approvisionnements													
C.4	C41.1	Effectuer toute opération main, machine automatisées ou non													
	C44.1	Contrôler la conformité et la qualité de la commande													
C5	C51.1	Évaluer les coûts directs et indirects, les écarts													
	C52.1	Réaliser les produits en tenant compte des temps, des délais, selon la qualité exigée													
	C53.1	Proposer des solutions optimales													
	C54.1	Assurer la maintenance de 1 ^{er} niveau du matériel et des outils													
C6	C61.1	Etablir la communication avec tout partenaire													
	C62.1	Participer à l'animation													
	C64.1	Participer à la formation													

UNITÉS CONSTITUTIVES DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

UNITÉ 33

EPREUVE E 3 / Sous-épreuve C3: Projet d'art appliqué

C	Savoirs associés	COMPÉTENCES													
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	Sa 11	Sa 12	Sa 21	Sa 22	Sa 31	Sa 32	
C.1	C11.1	Identifier la situation la demande													
	C11.2	Identifier les types d'informations esthétiques et techniques nécessaires													
	C12.1	Décoder et analyser les données de la demande													
	C13.1	Identifier les sources d'informations													
	C13.2	Sélectionner et classer les informations de tous ordres													
C.2	C21.1	Rechercher, comparer, choisir, et traduire une solution esthétique et technique													
	C22.1	Rechercher les solutions technologiques adaptées													
	C23.1	Etablir et construire les documents définissant le produit au plan esthétique et technique													
	C24.1	Participer à l'établissement d'un prix de revient prévisionnel du produit													
	C24.2	Evaluer les temps													
C.3	C31.1	Définir l'ordre chronologique des phases													
	C32.1	Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés...													
	C33.1	Etablir les modes opératoires des différentes étapes													
	C34.1	Contrôler, régler les matériels, les outils													
	C34.2	Assurer les approvisionnements													
	C34.3	Prévoir les disponibilités des postes de travail													
C.4	C41.1	Effectuer toute opération main, machine automatisées ou non													
	C44.1	Contrôler la conformité et la qualité de la commande													
C5	C51.1	Evaluer les coûts directs et indirects, les écarts													
	C52.1	Réaliser les produits en tenant compte des temps, des délais, selon la qualité exigée													
	C53.1	Proposer des solutions optimales													
	C54.1	Assurer la maintenance de 1 ^{er} niveau du matériel et des outils													
C6	C61.1	Etablir la communication avec tout partenaire													
	C62.1	Participer à l'animation													
	C64.1	Participer à la formation													

UNITE U 34

(Epreuve E3, Sous épreuve E3 : Economie - Gestion)

L'unité est définie par les compétences établies par l'annexe V de l'arrêté du 17 août 1987 (B.O. n° 32 du 17 septembre 1987) relatif au programme des classes préparant au baccalauréat professionnel.

UNITE U 4

Epreuve E4 : Epreuve de Langue vivante

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 23 mars 1988 relatif aux programmes de langues vivantes étrangères des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n° 18 du 12 mai 1988).

UNITE U 51

Epreuve E5, Sous-épreuve A5 : français

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement du français dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°11 du 15 juin 1995)

UNITE U 52

Epreuve E5, Sous-épreuve B5 : histoire, géographie

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux objectifs et contenus de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°11 du 15 juin 1995).

UNITE U 6

Epreuve E6 : Epreuve d'éducation artistique - arts appliqués

L'unité englobe l'ensemble des capacités et des compétences présentées par le programme - référentiel défini par l'annexe III de l'arrêté du 17 août 1987 relatif au programme des classes préparant au baccalauréat professionnel.(B.O. n° 32 du 17 septembre 1987)

UNITE U 7

Epreuve E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés par l'arrêté du 22 novembre 1995 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive au lycée (B.O. n° 46 du 14 décembre 1995).

UNITE FACULTATIVE UF 2

Epreuve facultative d'hygiène-prévention-secourisme

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés à l'annexe I de l'arrêté du 25 janvier 1988 relatif au programme d'hygiène-prévention-secourisme des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n° 13 du 31 mars 1988).

ANNEXE II

**FORMATION EN MILIEU
PROFESSIONNEL**

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

I Considérations générales

La période de formation en milieu professionnel correspond, pour les élèves, à une formation réelle et doit être préparée en liaison avec la participation effective des professionnels qui accueillent et des enseignants qui assurent une formation plus théorique. Chaque fois que cela est possible ou nécessaire le professeur continue d'avoir une action de formation.

Il est important que la répartition des responsabilités de chaque participant (professionnels et professeurs) soit clairement exprimée avant que les élèves arrivent en milieu professionnel. Cette coordination des actions de formation du couple : professionnels/professeurs, sur le site de l'entreprise, assure la cohérence de la formation globale, les professeurs en conservant la maîtrise pédagogique. Ce rôle nouveau donné aux professeurs doit favoriser la création de liens étroits avec les entreprises d'accueil et permettre aux professeurs d'être proches des réalités tant en ce qui concerne la vie de l'entreprise que l'évolution des processus et procédés de mise en oeuvre, de gestion et de mise au point des produits.

Pour les candidats issus de la voie scolaire, la formation en milieu professionnel doit faire l'objet obligatoirement d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant les élèves et le chef d'établissement scolaire où ces derniers sont scolarisés.

La convention doit être conforme à la convention type définie par la note de service n° 96-241 du 15 octobre 1996 (BO n° 38 du 24 octobre 1996).

Les documents et matériels nécessaires à la formation et à l'évaluation des actions menées sont définis en commun avec les formateurs des établissements scolaires et des entreprises à partir des objectifs induits par le référentiel du diplôme.

La recherche de la ou des entreprises d'accueil est assurée par l'élève et l'équipe pédagogique de l'établissement de formation, sous la responsabilité de l'équipe pédagogique.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

Il est souhaitable de choisir des sites en entreprise pouvant proposer des activités variées et complémentaires dont les performances dans certains domaines permettent néanmoins d'acquérir l'ensemble des capacités visées. Dans cet esprit il conviendra de retenir en priorité toutes activités que le milieu scolaire ne peut aborder dans des conditions correspondant à la réalité de la vie des entreprises (gestion, communication, organisation, chantier).

Les informations recueillies par l'élève au cours de ces périodes porteront en particulier sur :

- une analyse d'activité développant l'aspect esthétique, technique, de gestion
- l'analyse des productions restituées dans leur contexte esthétique, technique, économique, humain...
- la proposition de modifications demandées, souhaitées, que l'observation peut éventuellement suggérer
- l'analyse des acquis consécutifs à la participation aux différentes études, fabrications ou tâches réalisées à partir des objectifs de formation définis préalablement.

Durée de la période de formation en milieu professionnel :

- durée normale : **16 semaines**
- durée minimale pour les candidats positionnés par décision du recteur (art. 15 du décret n° 95-663 du 9 mai 1995 modifié)
- candidats issus de la voie scolaire : **10 semaines**
- candidats issus de la voie de la formation professionnelle continue : **4 semaines**

III Modalités d'intervention des professeurs

Toute l'équipe pédagogique est concernée par les périodes de formation en milieu professionnel. Il est impératif que :

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

- les élèves ressentent l'intérêt que portent leurs professeurs à l'entreprise et perçoivent la cohérence recherchée entre formation théorique et formation en milieu professionnel
- chaque professeur puisse exploiter les apports spécifiques de ce type de formation tout en prenant connaissance de l'évaluation des réalités du secteur de production et des relations qu'il entretient avec ses divers partenaires
- les emplois du temps hebdomadaires soient aménagés afin de rendre possible les échanges nécessaires entre professionnels/professeurs.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

ANNEXE III

HORAIRES

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

	Horaires annuels		Horaire hebdomadaire indicatif
	1ère année 27 semaines	2ème année 25 semaines	
Période de formation en lycée			
- Formation professionnelle, technologique et scientifique :			
- <i>Sciences et techniques industrielles</i>	297 (54+243) (a)	275 (50+225) (a)	11 (2+9) (a)
- <i>Projet d'art appliqué</i>	81 (0+81) (a)	75 (0+75) (a)	3 (0+3) (a)
- <i>mathématiques</i>	54 (0+54) (b)	50 (0+50) (b)	2 (0+2) (b)
- <i>économie - gestion</i>	54	50	2(c)
- Français	81 (54+27) (b)	75 (50+25) (b)	3 (2+1) (b)
- Histoire géographie	54	50	2
- Langue vivante	54	50	2
- Education artistique - arts appliqués	54	50	2
- Education physique et sportive	81	75	3
TOTAL	810	750	30
- Hygiène-prévention-secourisme	Un enseignement facultatif à raison d'une heure hebdomadaire en moyenne sur les deux années.		
- Activités personnelles*	3 à 6 heures hebdomadaires		
- Période de formation en entreprise	16 semaines sur les 2 années		

(a) Le deuxième chiffre figurant entre parenthèses correspond à des activités en groupe d'atelier.

(b) Le deuxième chiffre figurant entre parenthèses correspond à un enseignement par groupe à effectifs réduits.

(c) La moitié de l'horaire de seconde année est consacrée à la gestion de production et assurée par un enseignant des sciences et techniques industrielles en liaison avec un enseignant d'économie-gestion.

*Ces activités visent le développement, chez les élèves, de l'autonomie et de la responsabilisation et permettent notamment la mise en oeuvre des acquis des différentes matières dans une perspective globale. L'emploi du temps est donc organisé de manière à permettre aux élèves des activités personnelles au cours desquelles ils ont accès à toutes les ressources documentaires et matérielles disponibles de l'établissement.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

ANNEXE IV

REGLEMENT D'EXAMEN

REGLEMENT D'EXAMEN

			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, CNED, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles		Candidats de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité *	
Epreuves	Unités	Coef	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E.1 Epreuve Scientifique et Technique Coef.5								
<u>Sous-épreuve A1</u> : Etude d'un ouvrage et d'un système de fabrication	U 11	2,5	écrite	4h	Ecrite	4h	écrite	4h
<u>Sous-épreuve B1</u> : Mathématiques	U 12	2,5	écrite	2h	Ecrite	2h	écrite	2h
E.2 Epreuve de technologie et histoire de l'art Coef. 3								
<u>Sous-épreuve A2</u> : Préparation d'une fabrication	U 21	1,5	écrite	3h	écrite	3h	CCF	
<u>Sous-épreuve B2</u> : Art et technique analyse formelle et stylistique	U 22	1,5	écrite	2h	écrite	2h	CCF	
E.3 Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel et projet d'art appliqué Coef. 8								
<u>Sous-épreuve A3</u> : Evaluation de la formation en milieu professionnel	U 31	2	CCF		orale	30 min	CCF	
<u>Sous-épreuve B3</u> : Lancement et fabrication d'un ouvrage	U 32	3	CCF		pratique	20h	CCF	
<u>Sous-épreuve C3</u> : Projet d'art appliqué	U 33	2	CCF		écrite	4h	CCF	
<u>Sous-épreuve D3</u> : Economie - gestion	U 34	1	CCF		orale	20 min	CCF	
E.4 Epreuve de langue Vivante Coef. 2	U 4	2	écrite	2h	écrite	2h	CCF	
E.5 Epreuve de français - Histoire géographie Coef. 5								
<u>Sous-épreuve A5</u> : Français	U 51	3	écrite	2h30	écrite	2h30	CCF	
<u>Sous-épreuve B5</u> : Histoire - Géographie	U 52	2	écrite	2h	écrite	2h	CCF	
E.6 Epreuve d'éducation artistique-Arts Appliqués Coef. 1	U 6	1	CCF		écrite	3h	CCF	
E.7 Epreuve d'éducation physique et sportive Coef. 1	U 7	1	CCF		pratique		CCF	
Epreuves facultatives (1)								
1) Langue vivante	UF1		orale	20 min	orale	20 min	orale	20 min
2) Hygiène - Prévention - secourisme	UF2		écrite	2h	écrite	2h	écrite	2h

N.B. : CCF Contrôle en Cours de Formation. La description, la durée et le coefficient des différentes situations d'évaluation figurent dans l'annexe V, définition des épreuves.

* Pour ces candidats, l'épreuve E 1 doit être obligatoirement passée sous forme ponctuelle.

(1) Les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.

ANNEXE V

DÉFINITION DES ÉPREUVES

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE

ÉPREUVE E1 : Epreuve scientifique et technique

Coefficient : 5

U11 - U12

● Finalités et objectifs de l'épreuve :

Cette épreuve doit permettre de mettre en évidence les compétences liées aux activités professionnelles suivantes :

- Décodage et analyse des données de définition d'un ouvrage
- Décodage et analyse des données de fabrication d'un ouvrage

SOUS - ÉPREUVE A 1: Étude d'un ouvrage et d'un système de fabrication

Coefficient : 2.5

U11

● Contenus de la sous-épreuve :

Elle prend en compte tout ou partie des compétences et savoirs associés listés ci-après :

- C11.1 Identifier la situation la demande
- C11.2 Identifier les types d'informations esthétiques et techniques nécessaires
- C12.1 Décoder et analyser les données de la demande
- C13.1 Identifier les sources d'information
- C13.2 Sélectionner et classer les informations de tous ordres
- C21.1 Rechercher, comparer, choisir, et traduire une solution esthétique et technique
- C22.1 Rechercher les solutions technologiques adaptées
- C24.1 Participer à l'établissement d'un prix de revient prévisionnel du produit
- C24.2 Évaluer les temps
- C31.1 Définir l'ordre chronologique des phases
- C32.1 Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés...
- C33.1 Établir les modes opératoires des différentes étapes
- S1 Produit
- S2 Matière d'oeuvre
- S3 Matériels
- S4 Processus et procédés
- S5 Gestion
- S6 L'entreprise et son environnement
- S7 Systèmes de représentation

● Évaluation :

Elle porte essentiellement sur :

- la précision des connaissances technologiques
- la démarche mise en oeuvre
- la rigueur et la clarté des réponses
- la qualité des documents élaborés

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE

● Formes de l'évaluation :

→ Ponctuelle : Écrite durée : 4 heures

Les supports de l'épreuve sont choisis dans les domaines suivants :

- dessin d'ensemble ou de définition
- dessin de structure ou de mécanisme existant
- un processus de fabrication

Sont proposés et définis :

- l'objectif global de production
- les données de gestion
- les structures du système de fabrication
- une ou plusieurs solutions techniques, de mécanisme ou d'outillage mis en oeuvre en fabrication

Travail demandé :

à partir de l'analyse technique, mécanique, esthétique et fonctionnelle de la structure d'un produit (ensemble, sous ensemble, éléments), afin de décrire les circuits dimensionnels géométriques, en déduire :

- les éléments participant au respect des spécifications fonctionnelles
- les données de gestion, afin de justifier l'organisation prévue ou de proposer des modifications du ou des cycles de fabrication

à partir de la vérification des conditions fixées pour l'aptitude à l'emploi d'un poste de fabrication, d'un montage, et d'un outillage, justifier :

- la construction ou la proposition de modification
- les connaissances spécifiques indispensables à la compréhension des problèmes technologiques

SOUS - EPREUVE B1 : Mathématiques

(coefficient 2,5)

U12

● Finalités et objectifs :

L'évaluation en mathématiques a pour objectifs :

- d'apprécier la solidité des connaissances des candidats et leur capacité à les mobiliser dans des situations liées à la profession ;
- de vérifier leur aptitude au raisonnement et leur capacité à analyser correctement un problème, à justifier les résultats obtenus et à apprécier leur portée ;
- d'apprécier leurs qualités dans le domaine de l'expression écrite et de l'exécution de tâches diverses (tracés graphiques, calculs à la main ou sur machine).

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE

● Contenus :

Les contenus sont définis en annexe I, tableau des unités constitutives du référentiel de certification (unité U 12).

● Formes de l'évaluation :

→ Ponctuelle : Epreuve écrite. Durée : 2 heures.

ÉPREUVE E2 : Epreuve de technologie et histoire de l'art

Coefficient : 3

U21 - U22

● Finalités et objectifs de l'épreuve :

Cette épreuve doit permettre de mettre en évidence les compétences liées aux activités professionnelles suivantes :

- décodage et analyse des données de définition, des données opératoires en prenant en compte les contraintes esthétiques, techniques et stylistiques.

- définition de la matière d'œuvre, des processus de fabrication.

- préparation:

- établissement des documents de fabrication

- identifier, situer et comparer des produits ou ensembles mobiliers historiques ou contemporains

- représenter un ou plusieurs éléments à partir d'une documentation

- adapter une proposition en fonction de contraintes esthétiques, techniques et stylistiques.

SOUS - ÉPREUVE A2 : Préparation d'une fabrication
--

Coefficient : 1.5

U21

● Contenus de la sous-épreuve :

Elle prend en compte tout ou partie des compétences et savoirs associés listés ci-après :

C23.1	Établir et construire les documents définissant le produit au plan esthétique et technique
C31.1	Définir l'ordre chronologique des phases
C32.1	Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés...
C33.1	Établir les modes opératoires des différentes étapes
S1	Produit
S2	Matière d'oeuvre
S3	Matériels
S4	Processus et procédés
S7	Systèmes de représentation

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE

● Évaluation :

Elle porte essentiellement sur :

- la pertinence et l'exploitation des documents.
- le respect des conditions imposées (qualité, processus....).
- la qualité des solutions technologiques.
- la prise en compte de la sécurité.

● Formes de l'évaluation :

→ Ponctuelle : Écrite durée : 3 heures

A partir d'un dossier constitué de documents définissant les produits et la structure du système de fabrication, le candidat doit :

- établir la mise au plan d'ensemble ou de sous-ensemble mobilier relative aux données de définition d'un produit et répondre à des questions concernant la gestion de fabrication (chronologie des étapes, planification, ...)
- pour une étape donnée, établir le mode opératoire
- justifier le choix des outils et ajuster les paramètres de coupe pour une étape de fabrication donnée.

→ Contrôle en cours de formation :

Le contrôle en cours de formation est constitué d'une situation d'évaluation organisée par l'équipe enseignante chargée des enseignements technologiques et professionnels de l'établissement de formation. Elle se déroule en fin de formation. Le candidat est informé du calendrier prévu pour le déroulement de la situation d'évaluation.

Elle donne lieu à une proposition de note.

La situation prend pour support un dossier technique.

A l'issue de la situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'épreuve ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication de tous documents tels que les sujets proposés lors de la situation d'évaluation et les prestations réalisées par le candidat à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectoriale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE

SOUS - ÉPREUVE B2 : Art et technique analyse formelle et stylistique

Coefficient : 1.5

U22

● **Contenus de la sous-épreuve :**

Elle prend en compte tout ou partie des compétences et savoirs associés listés ci-après :

- C11.1 Identifier la situation, la demande
- C11.2 Identifier les types d'informations esthétiques et techniques nécessaires
- C12.1 Décoder et analyser les données de la demande
- C13.1 Identifier les sources d'information
- C13.2 Sélectionner et classer les informations de tous ordres
- C21.1 Rechercher, comparer, choisir, et traduire une solution esthétique et technique
- SAA1.1 Histoire de l'art et des styles
- SAA1.2 Histoire de l'art et des styles
- SAA3.2 Présentation du projet d'étude

● **Évaluation :**

Elle porte essentiellement sur :

- la justesse des connaissances du domaine de l'histoire de l'art et des styles
- la lisibilité et expressivité du relevé
- la pertinence du transfert et qualité esthétique de sa présentation.

● **Formes de l'évaluation :**

→ **Ponctuelle :** **Écrite** **durée : 2 heures**

A partir d'un ou plusieurs documents univoques, historiques et/ou contemporains, il peut être demandé :

- un relevé documentaire de tout ou partie d'un document
- d'identifier et de situer historiquement certains éléments
- de proposer une possibilité d'association :
 - . soit d'un contexte si la documentation donnée concerne un élément mobilier précis.
 - . soit l'inverse

→ **Contrôle en cours de formation**

Le contrôle en cours de formation est constitué d'une situation d'évaluation organisée par l'équipe enseignante chargée des enseignements technologiques et professionnels de l'établissement de formation. Elle se déroule en fin de formation. Le candidat est informé du calendrier prévu pour le déroulement de la situation d'évaluation.

Elle donne lieu à une proposition de note.

La situation prend pour support un dossier technique.

A l'issue de la situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'épreuve ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication de tous documents tels que les sujets proposés lors de chaque situation d'évaluation et les prestations réalisées par le candidat à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

ÉPREUVE E3 : Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel et projet d'art appliqué Coefficient : 8	U31 - U32 - U33 - U34
--	------------------------------

Cette épreuve comprend 4 unités :

- U31 : Formation en milieu professionnel
- U32 : Lancement et fabrication d'un ouvrage
- U33 : Projet d'art appliqué
- U34 : Économie - gestion

● **Finalités et objectifs de l'épreuve :**

Cette épreuve doit permettre de mettre en évidence les compétences liées aux activités professionnelles suivantes :

- Proposition de possibilités d'amélioration.
- Préparation des postes de travail.
- Suivi des travaux.
- Rendre compte des informations, des situations.
- Organisation des postes de travail.
- Installation et réglage des outils.
- Conduite d'opérations de traçage et d'usinage.
- Conduite des opérations sur les systèmes automatisés.

L'ensemble des activités est développé pendant la durée de la formation professionnelle, mais les évaluations des compétences liées à celles-ci seront "distribuées" et mises en oeuvre dans chacune des sous-épreuves.

SOUS - ÉPREUVE A3: Evaluation de la formation en milieu professionnel Coefficient : 2	U31
--	------------

● **Contenus de la sous-épreuve :**

Les périodes de formation en milieu professionnel ont principalement pour but la formation sur les sites réels et les systèmes de construction et/ou d'exploitation conformes aux conditions habituelles de travail entreprise.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE

Le développement de compétences mises en oeuvre lors des interventions ne peut apparaître dans toutes ses dimensions que si ces conditions "ordinaires" sont présentes :

- contraintes temporelles (temps imparti, délais...)
- contraintes spatiales liées aux sites et à la nature des interventions
- contraintes organisationnelles (travail en équipe, présence de clients et fournisseurs...)
- contraintes de sécurité et de normes à respecter
- contraintes de résultats (coût / qualité, sécurité...)
- contraintes techniques (moyens logistiques, manutention, moyens spécifiques de communication, outillages dédiés...)

Ces périodes nécessitent une forte proximité du candidat avec les outils réels et leurs contraintes. Les apprentissages ne peuvent se faire que si une forte médiation est mise en oeuvre dans l'organisation formatrice (tuteurs, maîtres d'apprentissage et responsables de formation doivent prendre réellement en charge le dispositif de formation).

Elle prend en compte tout ou partie des compétences et savoirs associés listés ci-après :

C31.1	Définir l'ordre chronologique des phases
C32.1	Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés...
C33.1	Établir les modes opératoires des différentes étapes
C34.1	Contrôler, régler les matériels, les outils
C34.2	Assurer les approvisionnements
C34.3	Prévoir les disponibilités des postes de travail
C41.1	Effectuer toute opération main, machines automatisées ou non
C44.1	Contrôler la conformité et la qualité de la commande
C51.1	Évaluer les coûts directs et indirects, les écarts
C52.1	Réaliser les produits en tenant compte des temps, des délais, selon la qualité exigée
C53.1	Proposer des solutions optimales
C54.1	Assurer la maintenance de 1 ^{er} niveau du matériel et des outils
C61.1	Établir la communication avec tout partenaire
C62.1	Participer à l'animation
C64.1	Participer à la formation
S1	Produit
S2	Matière d'oeuvre
S3	Matériels
S4	Processus et procédés
S5	Gestion
S6	L'entreprise et son environnement
S7	Systèmes de représentation

● Évaluation :

Elle porte essentiellement sur :

- la prévision des coûts
- l'organisation d'une fabrication et des approvisionnements
- la préparation des postes de travail
- la réalisation de tout ou partie d'ouvrage
- l'optimisation des moyens

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE

- la prise en compte du coût des délais et de la qualité exigée
- l'animation d'une équipe de fabrication

● Formes de l'évaluation :

→ Ponctuelle : **Orale** **durée : 30 minutes**

L'évaluation de la période de formation en milieu professionnel s'appuiera sur un entretien avec des membres du jury à partir d'un dossier "mémoire" réalisé par le candidat.

Le dossier est rédigé à partir des tâches accomplies par le candidat dans l'entreprise. A cet effet, il y consigne en particulier le compte-rendu de ses activités (tâches) et la description des dimensions principales :

- caractéristiques de l'ouvrage
- nature des documents "ressource"
- nature de l'intervention
- contexte, organisation et relations (équipe de travail, amont/aval, personne ou service en relation...)
- éléments de gestion de production

L'entretien porte sur le document de synthèse et d'évaluation complété par les professeurs du centre de formation.

La synthèse précise les activités repérées comme les plus significatives du candidat dans l'entreprise où il suit sa formation. Elle présente les études de cas, les bilans, d'ampleur limitée, relatifs aux activités les plus formatrices.

Ces études de cas, ces bilans traitent notamment des problèmes liés à l'organisation et à la gestion de la production. Ils servent de support à la rédaction de la synthèse établie en concertation entre le tuteur et le candidat.

Le dossier est mis à la disposition des membres du jury, huit jours avant l'épreuve ponctuelle terminale pratique.

→ Contrôle en cours de formation :

Le contrôle en cours de formation est constitué d'une situation d'évaluation. Il prend appui sur un dossier élaboré par le candidat au cours de sa formation.

Préalablement à chacune des périodes de formation en milieu professionnel, les objectifs sont fixés par les professeurs et les formateurs de l'entreprise d'accueil. Ils sont consignés dans ce dossier.

Le candidat dresse la liste des activités qu'il a exercées au cours de cette même période. Elles sont appréciées par les professeurs et les formateurs de l'entreprise, qui en font le bilan. Ces derniers attribuent la note qui sera proposée au jury.

SOUS - ÉPREUVE B3 : Lancement et fabrication d'un ouvrage

Coefficient : 3

U32

● **Contenus de la sous-épreuve :**

Elle prend en compte tout ou partie des compétences et savoirs associés listés ci-après :

C11.1	Identifier la situation, la demande
C11.2	Identifier les types d'informations esthétiques et techniques nécessaires
C12.1	Décoder et analyser les données de la demande
C13.1	Identifier les sources d'information
C13.2	Sélectionner et classer les informations de tous ordres
C21.1	Rechercher, comparer, choisir, et traduire une solution esthétique et technique
C22.1	Rechercher les solutions technologiques adaptées
C32.1	Déterminer les moyens manuels, mécaniques, automatisés, informatisés...
C33.1	Établir les modes opératoires des différentes étapes
C34.1	Contrôler, régler les matériels, les outils
C41.1	Effectuer toute opération main, machines automatisées ou non
C44.1	Contrôler la conformité et la qualité de la commande
S1	Produit
S2	Matière d'oeuvre
S3	Matériels
S4	Processus et procédés
S5	Gestion
S6	L'entreprise et son environnement
S7	Systèmes de représentation

● **Évaluation :**

Elle porte essentiellement sur :

- le respect de la demande
- la mise en valeur de l'aspect esthétique du matériau
- le respect d'une qualité d'exécution compatible avec la notion « métier d'art »: coutures, coupes, plis
- le respect des règles de sécurité
- la définition des caractéristiques géométriques
- la conception et la fabrication des éléments
- la confection des calibres (débit, fabrication, contrôle)
- la réalisation exacte et en sécurité des sous-ensembles ou des pièces demandés

● **Formes de l'évaluation :**

→ **Ponctuelle :** **pratique** **durée : 20 heures**

L'épreuve porte sur une réalisation à partir des données suivantes :

- dossier de définition du produit à réaliser (dessin d'ensemble, de fabrication, gammes, contrat de phase, fiches techniques)
- éventuellement, des éléments préalablement réalisés par le candidat
- du recours à des opérations spécifiques

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE

Travail demandé (6 heures + 14 heures) :

- réaliser, en 6 heures, un ensemble ou un sous-ensemble nécessitant :

- le relevé de/des formes des pièces ou supports
- la confection de calibres
- la définition du plan de coupe
- la coupe des différentes matières
- l'adaptation d'une fabrication ou d'une demande particulière

OU

- soit, à partir d'un cahier des charges fourni, d'établir un dessin de définition accompagné :
- de fiches de nomenclature des matières

OU

- d'une fiche de coût prévisionnel de fabrication (temps + matière)

OU

- d'un document établissant le processus de fabrication (une documentation technique est fournie)

ET

- réaliser en 14 heures, les activités supports suivantes :

- l'interprétation et la réalisation des formes/volumes en fonction des données
- la réalisation des calibres, gabarits nécessaires à la fabrication
- la conduite rationnelle, et en toute sécurité, de la réalisation demandée

Nota : au travers des deux situations pratiques d'évaluation les contenus des sujets s'efforcent de proposer des applications faisant appel aux connaissances acquises tant dans le domaine du siège et de la garniture que dans celui de la couture.

→ **Contrôle en cours de formation** :

L'évaluation comporte trois situations d'évaluation :

- première situation d'évaluation : coefficient 0,5 ; durée indicative 4 heures.
- deuxième situation d'évaluation : coefficient 1 ; durée indicative 4 heures.
- troisième situation d'évaluation : coefficient 1,5 ; durée indicative 12 heures.

Les situations d'évaluation présentent un caractère différent, par le nombre et la nature des compétences évaluées, et/ou par le niveau d'exigence qui peut être caractérisé par :

- la complexité du travail demandé
- la variété et l'étendue des champs technologiques d'application
- la nature et le volume des données fournies
- le niveau des performances à atteindre

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE

- la durée allouée à l'exécution de la tâche ou le degré d'autonomie nécessaire à son accomplissement.

Il est recommandé que les partenaires de chaque établissement (professionnels, professeurs concernés) organisent les évaluations en cours de formation, conformément aux situations d'évaluation décrites ci-dessous.

A l'issue des situations d'évaluation, les professeurs et les représentants de la profession ayant participé aux évaluations adressent au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat, accompagnée d'une appréciation et d'une proposition de note.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication de tous documents tels que les sujets proposés lors de chaque situation d'évaluation et les prestations réalisées par le candidat à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

Première situation d'évaluation

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à fabriquer un élément ou un sous ensemble réalisé mécaniquement et comportant un montage. L'évaluation porte sur une partie des compétences : C12.1 - C22.1 - C32.1 - C34.1 - C41.1 - C44.1 du référentiel du diplôme.

A partir des données de définition d'un produit et de la chronologie des étapes, le candidat doit assurer la fabrication pouvant intégrer :

- soit des matériaux traditionnels ou issus des technologies nouvelles
- soit des opérations de fabrication spécifique

Deuxième situation d'évaluation

L'évaluation porte sur une partie des compétences : C12.1 - C21.1 - C32.1 - C41.1 - C44.1 du référentiel du diplôme.

Les activités supports de l'évaluation des compétences doivent privilégier :

- l'interprétation et la réalisation des formes
- la réalisation des calibres, gabarits nécessaires à la fabrication
- la conduite rationnelle, et en toute sécurité, de la réalisation demandée.

Troisième situation d'évaluation

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à réaliser un sous-ensemble. La demande porte sur la confection d'un produit.

L'évaluation porte sur une partie des compétences : C11.1 - C11.2 - C12.1 - C13.1 - C13.2 - C21.1 - C22.1 - C32.1 - C33.1 - C34.1 - C44.1 du référentiel du diplôme.

C'est l'ensemble des trois situations qui permet de vérifier que les compétences terminales sont acquises. Le candidat est informé du déroulement des situations d'évaluation.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE

La participation des professionnels à la troisième situation est obligatoire. Leur participation aux deux autres est souhaitable.

Les équipes pédagogiques devront être attentives à apprécier des ajustements qui s'avèreraient nécessaires pour assurer l'homogénéité de l'évaluation entre les établissements.

SOUS - ÉPREUVE C3: Projet d'art appliqué

Coefficient : 2

U33

● **Contenus de la sous-épreuve :**

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à :

- exploiter une documentation
- proposer des solutions répondant à des fonctions indiquées ou déduites
- représenter un projet (ou élément d'un ensemble)

Elle prend en compte tout ou partie des compétences et savoirs associés listés ci-après :

- C11.1 Identifier la situation, la demande
- C11.2 Identifier les types d'informations esthétiques et techniques nécessaires
- C12.1 Décoder et analyser les données de la demande
- C13.1 Identifier les sources d'information
- C13.2 Sélectionner et classer les informations de tous ordres
- C21.1 Rechercher, comparer, choisir, et traduire une solution esthétique et technique
- C23.1 Établir et construire les documents définissant le produit au plan esthétique et technique
- SAA2.1 Étude d'un projet
- SAA2.2 Étude d'un projet
- SAA3.1 Présentation du projet d'étude
- SAA3.2 Présentation du projet d'étude

● **Évaluation :**

Elle porte essentiellement sur :

- le respect du cahier des charges
- la faisabilité de la mise au point proposée
- la lisibilité et l'expressivité de la traduction
- les informations données permettant la compréhension précise des intentions

● **Formes de l'évaluation**

→ **Ponctuelle :**

Écrite

durée : 4heures

A partir d'un cahier des charges définissant avec précision les limites et les contraintes d'un produit à réaliser et en exploitant les données d'une documentation (formes, matières, références colorées, éléments techniques, ...), il s'agit :

- d'effectuer sous forme d'esquisses la recherche demandée.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE

- de traduire la solution qui paraît la mieux adaptée sous forme d'une représentation en perspective avec des annotations concernant les divers traitements d'aspect (couleurs, effets de matières, éléments d'accompagnement, croquis de détail,...) nécessaire à la compréhension précise du produit à réaliser.

→ Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation est constitué d'une situation d'évaluation organisées par l'équipe enseignante chargée des enseignements technologiques et professionnels de l'établissement de formation. Elle se déroule en fin de formation. Le candidat est informé du calendrier prévu pour le déroulement de la situation d'évaluation.

Elle donne lieu à une proposition de note.

A partir d'un cahier des charges définissant avec précision les limites et les contraintes d'un produit à réaliser et en exploitant les données d'une documentation (formes, matières, références colorées, éléments techniques, ...), le candidat doit :

- effectuer sous forme d'esquisses la recherche ou la mise au point demandée
- traduire la solution qui paraît la mieux adaptée sous forme d'une représentation en perspective avec la notation des divers traitements d'aspect (couleurs, effets de matières, éléments d'accompagnement, croquis de détail,...) nécessaire à la compréhension précise du produit à réaliser.

A l'issue de la situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'épreuve ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication de tous documents tels que les sujets proposés lors de chaque situation d'évaluation et les prestations réalisées par le candidat à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

SOUS-EPREUVE D3 : Economie - gestion coefficient 1
--

U34

→ Objectifs / Contenus :

L'objectif est de vérifier l'aptitude du candidat à :

- replacer son activité professionnelle dans le cadre général de l'entreprise, de son fonctionnement,
- tenir compte de sa dimension humaine, des contraintes de gestion et des contraintes juridiques et réglementaires,
- exploiter une documentation simple pour déterminer ses droits et obligations dans le cadre de l'exercice de sa profession,

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE

- analyser et éventuellement résoudre les problèmes simples de gestion qu'il peut rencontrer dans l'exercice de son activité professionnelle.

-> Evaluation :

L'évaluation devra prendre plus particulièrement en compte :

- les dimensions économique et juridique.
- la maîtrise des techniques quantitatives de gestion.
- les techniques de communication (écrite et orale).

-> Formes:

-> **Forme ponctuelle : orale, durée 20 minutes**

L'évaluation des connaissances en économie et gestion est effectuée à partir du dossier de synthèse et d'évaluation élaboré par le candidat (voir dossier de la sous-épreuve E3/A), dans l'entreprise. Formalisé par des études de cas prenant en compte la dimension économie et gestion, ce dossier sera le support principal du questionnement oral.

Ce dossier est mis à la disposition des examinateurs huit jours avant l'épreuve ponctuelle pratique.

-> **Forme Contrôle en cours de formation :**

L'évaluation de l'atteinte des compétences énumérées dans l'unité d'économie et gestion donne lieu à une appréciation et à une note proposée au jury par le professeur chargé de dispenser l'enseignement d'économie et gestion.

L'appréciation chiffrée prend en compte trois éléments :

- 1° Les résultats de contrôles exécutés en milieu scolaire au cours des deux années de formation. Les activités, supports de l'évaluation, doivent être suffisamment nombreuses et variées pour vérifier la capacité du candidat à mettre en oeuvre les connaissances relevant des diverses composantes de la sous-épreuve (dimension économique, juridique, maîtrise des techniques quantitatives de gestion, des techniques de communication), sans toutefois obérer trop fortement le temps consacré à la formation.

- 2° La présentation écrite d'un travail personnel :

Le thème du travail sera choisi en liaison avec le secteur d'activité correspondant au baccalauréat professionnel concerné.

Le travail de l'ordre de 3 à 5 pages, comportera l'indication du ou des points du programme d'économie et gestion objet de réflexion, les sources de documentation utilisées, éventuellement les démarches effectuées.

Le problème de gestion traité ou l'étude menée peuvent avoir comme origine l'intérêt de l'élève pour une question abordée à l'occasion d'une période de formation en milieu professionnel ou un axe d'étude proposé par le professeur.

- 3° La réalisation par l'élève de fiches relatives à des situations de travail rencontrées dans les périodes de formation en milieu professionnel et analysées sous l'angle du programme d'économie et gestion.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE

Chaque période de formation donnera lieu à l'établissement d'une fiche (recto - verso) qui comportera une présentation de l'entreprise et de son environnement, de la situation de travail choisie et de son environnement technologique, économique, réglementaire et humain.

La note globale proposée au jury par le professeur d'économie et gestion sera déterminée en utilisant la pondération suivante :

- 1° sur 8
- 2° sur 6
- 3° sur 6

Elle sera accompagnée d'une appréciation détaillée justifiant le résultat obtenu.

Les supports d'évaluation et les travaux correspondants au titre du 1°, le travail personnel, les fiches de situation de travail seront rassemblés dans un dossier qui sera mis à la disposition du jury selon des modalités déterminées par le recteur.

EPREUVE E4 : Epreuve de langue vivante COEFFICIENT 2

U4

⇒ **Forme ponctuelle : épreuve écrite, durée 2 heures**
(Arrêté du 6 avril 1994 B.O. n° 21 du 26 mai 1994).

Cette épreuve vise à apprécier la compréhension de la langue étrangère et l'expression dans cette langue. Elle porte sur des thèmes liés à la vie socioprofessionnelle en général ou à un aspect de la civilisation du pays. Elle comprend deux parties notées respectivement sur 12 points et 8 points.

● **1ère partie : Compréhension**

A partir d'un document en langue étrangère, le candidat doit répondre en français à des questions en français révélant sa compréhension du texte en langue étrangère.

Il pourra être invité à justifier ses réponses par une citation extraite du document et à fournir la traduction de quelques passages choisis.

● **2ème partie : Expression**

Cette partie de l'épreuve consiste en :

- d'une part des exercices visant à tester en situation les compétences linguistiques (4 points)
- d'autre part une production semi-guidée qui pourra être liée au document proposé pour l'évaluation de la compréhension (4 points).

L'utilisation du dictionnaire bilingue est autorisée.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE

⇒ **Forme contrôle en cours de formation**

Le contrôle en cours de formation est constitué de quatre situations d'évaluation correspondant aux quatre capacités :

- A - compréhension écrite
- B - compréhension de l'oral
- C - expression écrite
- D - expression orale

A - Compréhension écrite

A partir d'un ou deux supports en langue vivante étrangère la compréhension de la langue considérée sera évaluée par le biais de :

- réponses en français à des questions
- résumé en français du document
- compte rendu du document
- traduction

Le candidat devra faire la preuve des compétences suivantes :

- repérage/identification
- mise en relation des éléments identifiés
- inférence

Critères : intelligibilité et pertinence de la réponse

B - Compréhension orale

A partir d'un support audio-oral ou audio-visuel, l'aptitude à comprendre le message auditif en langue vivante étrangère sera évaluée par le biais de :

En français :

- réponses à des questions factuelles simples sur ce support,
- QCM
- reproduction des éléments essentiels d'information compris dans le document.

Le candidat devra faire la preuve des compétences suivantes :

- anticipation
- repérage/ identification
- association des éléments identifiés
- inférence

C - Production écrite

La capacité à s'exprimer par écrit en langue vivante étrangère sera évaluée par le biais d'une production guidée d'un paragraphe de 10 à 15 lignes. Le message portera sur l'expérience professionnelle ou personnelle du candidat ou bien sur un aspect de civilisation (questions pouvant prendre appui sur un court document écrit ou une image).

Le candidat devra faire la preuve des compétences suivantes :

- mémorisation
- mobilisation des acquis
- aptitude à la reformulation

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE

- aptitude à combiner les éléments acquis en énoncés pertinents et intelligibles
- utilisation correcte et précise des éléments linguistiques contenus dans le programme de consolidation de seconde : éléments grammaticaux : déterminants, temps, formes auxiliaires, modalité, connecteurs...

Eléments lexicaux : - Cf liste contenue dans le référentiel BEP ou programme de BEP
- Construction de phrase simples, composées, complexes.

D - Production orale

La capacité à s'exprimer oralement en langue vivante étrangère de façon pertinente et intelligible sera évaluée.

Le support proposé par le formateur permettra d'évaluer l'aptitude à :

- dialoguer en langue vivante étrangère à l'aide de constructions simples, composées, dans une situation simple de la vie courante. Ce dialogue pourra porter sur des faits à caractère personnel, de société ou de civilisation.

Le candidat devra faire preuve des compétences suivantes :

- mobilisation des acquis
- aptitude à la reformulation
- aptitude à combiner les éléments acquis en énoncés pertinents et intelligibles

Exigences lexicales et grammaticales : Cf programme de consolidation de seconde et référentiel BEP ou programme BEP

EPREUVE E5 : Epreuve de français, histoire géographie COEFFICIENT 5
--

U51 - U52

SOUS - EPREUVE A5 : Français coefficient 3

U51

→ **Forme ponctuelle** : sous-épreuve écrite, durée 2h30

L'évaluation comporte deux parties :

- une première partie, notée sur 8 à 12 points, évalue les capacités de compréhension,
- une deuxième partie, notée sur 8 à 12 points, évalue les capacités d'expression.

L'évaluation s'appuie sur un ou plusieurs textes ou documents (textes littéraires, textes argumentatifs, textes d'information, essais, articles de presse, documents iconographiques).

Dans la première partie, deux ou trois questions permettent de vérifier la capacité du candidat de comprendre le sens global des documents, d'en dégager la construction, d'en caractériser la visée, le ton, l'écriture...

La seconde partie permet d'évaluer la capacité du candidat d'exposer un point de vue ou d'argumenter une opinion. Le type d'écrit attendu s'inscrit dans une situation de communication précisée par l'énoncé (lettre, synthèse rédigée, article...). Le sujet précise la longueur du texte à rédiger.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE

Le nombre de points attribués à chacune des parties de l'épreuve est indiqué dans le sujet. Dans tous les cas, la note globale est attribuée sur 20 points.

→ Forme contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation est constitué de quatre situations d'évaluation permettant de tester les capacités de compréhension et d'expression du candidat. Elles sont de poids équivalent. Elles reposent à la fois sur des supports fonctionnels et sur des supports fictionnels ou littéraires. On précisera chaque fois que nécessaire la situation de communication : destinataire, auditoire, etc...

● situation A

a) Objectif : évaluation de la capacité du candidat d'analyser ou synthétiser.

b) Exemples de situation :

- . supports fonctionnels : fiche d'analyse de tâches ; prises de notes
- . supports fictionnels/littéraires : fiche de lecture ; synthèse d'une activité de lecture

● situation B

a) Objectif : évaluation de la capacité du candidat de rendre compte ou transposer ou développer.

b) Exemples de situation :

- supports fonctionnels : rapport d'intervention en milieu professionnel ; fiche de présentation d'un produit ; rédaction d'un texte publicitaire à partir de documents ; lettre, articles ; argumentation à partir d'un dossier
- supports fictionnels/littéraires : commentaire de lettre, d'images ; argumentation à partir d'une lecture.

● situation C

a) Objectif : évaluation de la capacité du candidat à exposer ou transmettre un message oral.

b) Exemples de situation :

- présentation d'un dossier disciplinaire ou interdisciplinaire
- compte rendu de lecture, de visite, de stage...
- rapports des travaux d'un groupe

● situation D

a) Objectif : évaluation de la capacité du candidat à participer ou animer.

b) exemples de situation :

- participation à un entretien (embauche...)
- participation à un débat
- participation à une réunion
- animation d'un groupe, d'une équipe (entreprise)

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE

SOUS - EPREUVE B5 : Histoire, géographie
coefficient 2

U52

→ Forme ponctuelle : épreuve écrite, durée 2 heures

Cette sous-épreuve porte sur le programme de la classe de terminale du baccalauréat professionnel, sur un thème précis et les notions qui lui sont associées.

Le candidat a le choix entre deux sujets. Il doit faire la preuve de ses capacités de comprendre et d'analyser une situation historique ou géographique en s'appuyant sur l'étude d'un dossier de trois à cinq documents de nature variée.

Il répond à une série de questions qui visent à évaluer ses compétences à :

- repérer et relever des informations dans une documentation,
- établir des relations entre les documents,
- utiliser des connaissances sur le programme.

Ces questions, qui ne peuvent se réduire à une demande de définitions, permettent au candidat de faire la preuve qu'il maîtrise les méthodes d'analyse des documents et qu'il sait en tirer parti pour comprendre une situation historique ou géographique.

Il élabore ensuite une courte synthèse intégrant les éléments apportés par le dossier et ses connaissances.

Les documents constituent un ensemble cohérent qui permet une véritable mise en relation. La cohérence réside dans la situation envisagée et la (ou les) notion(s) qui s'y rapporte(ent).

La synthèse consiste en un texte rédigé qui peut être accompagné par une carte, un croquis ou un schéma à l'initiative du candidat ou en réponse à une question expressément formulée.

→ Forme contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation est constitué de quatre situations d'évaluation : deux situations d'évaluation en histoire fondées sur un sujet accompagné de documents et deux situations d'évaluation en géographie.

Objectifs

Les différentes évaluations visent à évaluer les compétences du candidat à :

- repérer et relever des informations dans un ensemble de trois à cinq documents,
- établir des relations entre ces documents,
- utiliser des connaissances sur le programme,
- élaborer une courte synthèse intégrant les informations apportées par les documents proposés et ses connaissances.

Modalités

Les quatre situations d'évaluation portent chacune sur des sujets d'étude différents, se rapportant au programme de terminale baccalauréat professionnel. Chaque situation d'évaluation est écrite et dure (*environ*) deux heures.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE

Les documents servant de supports aux différentes situations d'évaluation constituent des ensembles cohérents permettant une mise en relation. La cohérence réside dans la situation historique ou géographique envisagée et la (ou les) notion (s) qui s'y rapporte (ent).

Deux des quatre situations d'évaluation doivent donner lieu à la réalisation d'un croquis ou d'un schéma.

La synthèse demandée comporte une vingtaine de lignes : elle est guidée par un plan indicatif ou un questionnement.

EPREUVE E6 : Epreuve d'éducation artistique - arts appliqués
COEFFICIENT 1

U6

Finalités objectifs de l'évaluation

L'évaluation a pour objet de vérifier que le candidat sait utiliser des méthodes d'analyse et sait communiquer en utilisant le vocabulaire plastique et graphique.

Elle permet également de s'assurer que le candidat sait mobiliser ses connaissances relatives à l'esthétique du produit, à la production artistique et son implication dans l'environnement contemporain et historique.

Evaluation

L'évaluation porte sur les compétences définies par le programme-référentiel, en relation directe ou indirecte avec le champ professionnel concerné.

Formes de l'évaluation

⇒ **Forme ponctuelle (épreuve écrite et graphique/durée 3 heures/coefficient 1)**

Cette épreuve comporte une analyse formelle et stylistique des éléments présentés dans un dossier comportant quelques planches documentaires (images/textes).

Elle se complète d'une recherche personnelle effectuée par le candidat à partir de l'analyse du dossier documentaire, en fonction d'une demande précise et/ou d'un cahier des charges.

L'analyse implique un relevé documentaire sélectif assorti d'annotations.

Le contenu de l'analyse peut porter sur la comparaison entre l'organisation plastique et l'organisation fonctionnelle d'un ou plusieurs objets (ou supports), ou sur la mise en relation des éléments représentés avec leur contexte historique et artistique.

La recherche porte sur un problème appartenant à l'un des domaines des arts appliqués. Elle doit être présentée sous forme d'esquisse(s) graphique(s) et/ou colorée(s), assortie(s) d'un commentaire écrit, justifiant les choix effectués par le candidat.

L'épreuve obligatoire, dont le sujet est élaborée au plan national, se déroule, sous la responsabilité des recteurs, dans les centres d'examen de chaque académie, dans le respect du calendrier national. Elle est organisée en séance ininterrompue de trois heures.

Un jury académique composé de professeurs de la discipline procède à la correction et la notation de l'épreuve.

⇒ **Forme contrôle en cours de formation**

Le contrôle en cours de formation est constitué deux situations d'évaluation réalisées dans l'établissement de formation. La deuxième situation se déroule obligatoirement en fin de formation.

Première situation d'évaluation : évaluation graphique et écrite - coefficient 1

L'évaluation comporte une à deux séquences de deux heures environ réalisée par l'enseignant chargé des arts appliqués.

A partir d'un dossier remis au candidat, l'évaluation consiste à mettre en oeuvre tout ou partie des compétences suivantes :

- mettre en oeuvre et maîtriser des outils et des techniques imposés,
- traduire plastiquement les observations concernant les données du réel,
- mettre en oeuvre des principes d'organisation,
- identifier une production artistique et repérer son implication dans son environnement culturel, spécialement dans celui du cadre de vie, de la fabrication industrielle et artisanale, ou de la communication visuelle,
- analyser des produits d'art appliqué à l'industrie et à l'artisanat,
- analyser les relations entre les constituants plastiques et les éléments fonctionnels d'un produit d'art appliqué (relations formes, matières, couleurs/fonctions),
- sélectionner, transférer et adapter des éléments pour répondre à un problème d'art appliqué dans le respect d'un cahier des charges ou des contraintes imposées,
- maîtriser des techniques appropriées à la traduction des réponses données au problème d'art appliqué imposé.

Deuxième situation d'évaluation : soutenance de dossier - coefficient 2

Cette situation d'évaluation a lieu en fin de formation. Elle est réalisée par l'enseignant chargé des arts appliqués et l'enseignant chargé des enseignements technologiques et professionnels. Un professeur de français intervenant dans la formation ainsi qu'un professionnel peuvent être associés à l'évaluation.

L'évaluation prend appui sur un dossier réalisé par le candidat au cours de sa formation. Le dossier est mis à disposition de l'équipe d'évaluateurs 15 jours avant les dates retenues pour la soutenance.

Le thème du dossier est proposé par le candidat et définitivement arrêté après accord du professeur chargé des arts appliqués, en concertation avec l'équipe d'évaluateurs.

Il s'agit de vérifier l'aptitude du candidat à concevoir une démarche de présentation explicite :

- d'une évolution esthétique, liée à l'évolution des modes de vie, mettant en oeuvre des techniques, des matériaux nouveaux...

- de productions, de technologies connexes participant aux réalisations d'une entreprise ou à l'environnement de ses produits (accessoires, objets en relation avec le produit, architecture intérieure ou extérieure, scénographie des lieux de vente, de présentation...)

ou

- d'une étude promotionnelle liée à la valorisation d'une enquête, de ses activités, de ses services ou de ses produits.

le candidat communique par écrit toutes les informations permettant de justifier et d'explicitier le choix de l'objet d'étude, la démarche de l'analyse effectuée au regard de ses intentions initiales et de l'objet qu'il a défini pour son projet.

Le dossier comprend :

- un ensemble de relevés, de croquis, d'esquisses, voire de projets plus aboutis qui constituent une part intrinsèque de la recherche,

- un ensemble de commentaires, d'annotations voire d'enquêtes qui constituent la partie argumentaire indispensable et justifient les données du problème posé, de l'analyse et de l'étude présentée,

- un ensemble documentaire composé principalement de documents inédits et de photos personnelles.

L'évaluation de ce dossier porte essentiellement sur la mise en oeuvre des compétences suivantes :

- situer un produit, un support de communication, un espace construit dans l'environnement artistique et culturel de son époque,

- évaluer la qualité esthétique d'un produit à partir d'une analyse formelle mise en oeuvre dans une étude graphique complétée des annotations indispensables,

- maîtriser des techniques appropriées et adaptées : au type de communication visuelle choisi, à l'objet d'étude présenté,

- construire un argumentaire concis définissant clairement les intentions et l'objectif de l'étude, cette étude n'étant pas limitée uniquement au champ professionnel initial.

L'évaluation porte sur le contenu du dossier et la soutenance qu'en fait le candidat pendant une durée de quinze minutes sans préparation préalable.

A l'issue des deux situations d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'évaluation ponctuelle correspondante, l'équipe d'évaluateurs de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat accompagnée d'une proposition de note.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication de tous documents tels que les sujets proposés lors de chaque situation d'évaluation et les prestations réalisées par le candidat

à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

EPREUVE E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive COEFFICIENT 1
--

U7

⇒ **Forme ponctuelle et Forme contrôle en cours de formation.**

Les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 22 novembre 1995 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive au lycée (journal officiel du 30 novembre 1995).

EPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE
--

UF1

épreuve orale, durée 20 minutes

L'épreuve a pour but de vérifier la capacité du candidat à comprendre une langue vivante parlée et la capacité à s'exprimer de manière intelligible pour un interlocuteur n'exigeant pas de particularités linguistiques excessives sur un sujet d'intérêt général.

EPREUVE FACULTATIVE D'HYGIENE - PREVENTION - SECOURISME
--

UF2

épreuve écrite, durée 2 heures (arrêté du 25 janvier 1988 B.O. n° 13 du 31 mars 1988).

L'épreuve comportera plusieurs questions indépendantes ou liées portant sur le programme d'hygiène, prévention, secourisme.

Des questions relatives au secourisme devront obligatoirement y figurer.

L'épreuve a pour but de vérifier que le candidat maîtrise les connaissances de base de microbiologie et de physiologie indispensables à la pratique de l'hygiène, de la prévention et du secourisme dans son activité professionnelle.

L'épreuve permet en outre de contrôler que le candidat est en mesure :

- d'évaluer les risques encourus dans le milieu professionnel et d'en cerner les causes et les conséquences ;
- de proposer des moyens pour les éviter ;
- d'envisager des solutions adaptées en cas d'accident.

ANNEXE VI

**TABLEAU DE CORRESPONDANCE
DES ÉPREUVES ET UNITES**

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET METIERS D'ART

OPTION EBENISTE,

TABLEAU DE CORRESPONDANCE DES EPREUVES OU UNITES

Baccalauréat professionnel section Artisanat et métiers d'art option ebéniste (arrêté du 27 septembre 1990)	Baccalauréat professionnel spécialité Artisanat et métiers d'art option ebéniste prévu par le présent arrêté
<u>EPREUVES</u>	<u>EPREUVES - UNITES</u>
<u>Epreuve E1</u> épreuve scientifique et technique	<u>Epreuve E1</u> épreuve scientifique et technique U11- U12
<u>Epreuve E2</u> épreuve technologique et histoire de l'art	<u>Epreuve E2</u> épreuve de technologie et histoire de l'art U21 - U22
<u>Epreuve E3</u> projet d'art appliqué et épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel	<u>Epreuve E3</u> épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel et projet d'art appliqué U31 - U32 - U33 - U34
<u>Epreuve E4</u> épreuve de langue vivante	<u>Epreuve E4</u> épreuve de langue vivante U4
<u>Epreuve E5</u> épreuve de français connaissance du monde contemporain	<u>Epreuve E5</u> épreuve de français histoire géographie U51 - U52
<u>Epreuve E6</u> épreuve d'éducation artistique - arts appliqués	<u>Epreuve E6</u> épreuve d'éducation artistique - arts appliqués U6
<u>Epreuve E7</u> épreuve d'éducation physique et sportive	<u>Epreuve E7</u> épreuve d'éducation physique et sportive U7

Imprimé en France par INSTAPRINT S.A.
1-2-3, levée de la Loire – LA RICHE – B.P. 5927 – 37059 TOURS Cedex 1
Tél. 02 47 38 16 04

Dépôt légal 1^{er} trimestre 1999